

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM !

vendredi 20 juin 1924

Sommaire :

Paroles de Roi

L'âme de Saint Thomas d'Aquin

Où va l'Espagne ?

Prière à Saint-Antoine de Padoue

Invocation à la Théologie

pour le temps présent

Le rôle des juifs

dans le capitalisme moderne

Georges Legrand

Edgard Janssens

Giovanni Hoyois

Alexandre Masseron

Comte Gonzague de Reynold

Norbért Wallez

Les idées et les faits : Chronique des idées : Réformes universitaires, J. Schyrgens.
— France. — Russie.

La Semaine

* Premier point du programme Herriot : l'anticléricalisme. Plus d'ambassadeur au Vatican, plus de religieux en France, et voilà ce que l'on avait négligé jusqu'à ce jour pour faire payer l'Allemagne.

Et quand la République aura, en plus, reconnu les brigands de Moscou, le sauvetage du franc sera certainement assuré.

* Grave crise politique en Italie. Un crime odieux et maladroit mettra-t-il en péril la situation du dictateur ? Les socialistes du monde entier, comme obéissant à un mot d'ordre, mènent un beau tapage. Espérons pour l'Italie et pour l'Europe que l'exploitation d'un cadavre ne replongera pas la péninsule dans l'anarchie politique, et que Mussolini saura,

par un châtement exemplaire, mettre à la raison de bien dangereux partisans.

* Anvers a fêté Constance Teichman et De Muyter a gagné la coupe Gordon-Bennett. Réjouissons-nous de voir la Belgique produire des héros aussi purs que celui de « l'Ange d'Anvers » — victoire de la grâce sur la nature —, et des maîtrises aussi remarquables que celle de De Muyter — triomphe de l'intelligence et de la volonté sur les forces naturelles.

Constance Teichman et De Muyter illustrent, chacun à sa manière, les qualités nationales les plus nécessaires en ce moment : l'abnégation et l'énergie, le renoncement et la tenacité.

Bruxelles : 81, rue de l'Abbaye.

(Tél. : 451.70 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT
D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA
GRANDE
MARQUE
BELGE

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTREURIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTÈMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9
Rond Point de l'Avenue de Tervueren (Cinquauntenaire)

DEPOSE
POCKET
radio
BREVETE

Appareil à Galène
de Poche

en vente dans les principaux magasins de la ville

GROS :

46, Rue des Riches Claires
BRUXELLES

G. VERAART ● ● ● ●

● ● ● ● **DÉCORATION**

— PEINTURE DE BATIMENTS —

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE ● ● ● ● ●
● ● ● DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MON LIELENS

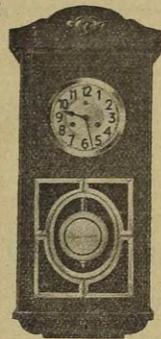
R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.
26, rue de la Montagne, 26, BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM
LIVRES LITURGIQUES — ASCETISME
Grand choix de livres de prières et de chapelets
IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION
Typographie - Lithographie - Reliures

CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX
6, Avenue de la Porte de Hal, 6
BRUXELLES

REVETEMENTS
Téléphone B 15911



Horlogerie Centrale

MAISON FONDÉE EN 1894
3, rue de Flandre, BRUXELLES

MONTRES, PENDULES EN MARBRE
: : ET CUIVRE, RÉVEILS : :
Grand choix de régulateurs
à carillon « Westminster »

Atelier spécial pour réparations.
Travail soigné et garanti.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :
Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :
Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers
PRINCIPALES OPÉRATIONS

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre

: : AUTOS ET AUTOS CARS-SALONS : :
— **CARROSSERIE UNIQUE** —
pour mariages — cérémonies — excursions

|| HOTELS A LOURDES. — Retenez-les en nos
bureaux aux tarifs même des hôtels par le
GLOBE TICKET HOTEL : : : :

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

Grand Cremant
du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

*Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières*

Nouveau Prix-Courant

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :
par caisse de 12 ou 25 bouteilles (au lieu de 7 fr.) . . . fr. 5,80
la demi-bouteille (au lieu de 4 fr.) . . . fr. 3,40
emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly,
à Couillet (Belgique) ;
soit à M. DOCHAIN-DEFER, Elysée Building, 56, Rue du
Faubourg St-Honoré, Paris ;
ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

NE PARTEZ PAS
EN VOYAGE
SANS UN
KODAK



DEMANDEZ NOTRE
CATALOGUE GRATUIT ET RENSEIGNEMENTS
KODAK LTD, 88, Rue Neuve
et 36, Rue de l'Écuyer
BRUXELLES

QUI
S'HABILLE BIEN
S'HABILLE CHEZ

Franç. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17
:-: BRUXELLES :-:

LE PORTE PLUME A RESERVOIR

“SWAN”

INDISPENSABLE A CELUI
QUI ÉCRIT FRÉQUEMMENT
CHAQUE “SWAN” EST GARANTI
EN VENTE PARTOUT

Fabricants : MABIE TODD & Co Ltd (Belgium) Société Anonyme
8-10, rue Neuve, Bruxelles

COMPTOIR
D'OPTIQUE



FONDÉE EN 1885 **MAISON BLAISE** FONDÉE EN 1885

46 RUE DE LA PAIX 46
IXELLES-BRUXELLES

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE
INSTRUMENTS DE PRÉCISION
Outillage perfectionné pour le montage des Verres
LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE
EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ON A
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.
IL EST INCOMPARA-
BLE PAR SA CON-
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR-
TISTIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 14, rue d'Arenberg, 14, Bruxelles

Paroles de Roi

Du discours prononcé par Sa Majesté le Roi lors de la cérémonie patriotique du dimanche 15 juin à Namur, du commentaire que Yves de la Brière a donné des élections françaises, enfin des observations consacrées par Georges Valois à l'éloge du Bourgeois que vient de publier Johannet, de ces pages rassemblées et rapprochées je voudrais faire jaillir quelques réflexions..., à la manière des enfants qui s'efforcent de faire jaillir quelques étincelles du frottement de pierres à feu.

Certaines phrases de la harangue royale ont une portée qui va bien au delà de l'événement local à propos duquel elles ont été dites ; elles ont d'ailleurs déjà, grâce à la presse quotidienne, trouvé de l'écho hors de l'enceinte de la vieille cité mosane ; elles méritent un retentissement étendu et prolongé.

Il semble bien, à les relire, que l'auguste Souverain ait voulu profiter de cette solennité régionale pour affirmer très haut, pour rappeler en termes énergiques, des principes de politique générale essentiels à tout État normalement organisé. Nul doute aussi que ces principes de politique générale ne revêtent aujourd'hui un caractère de pressante actualité. — Relisons-les encore :

« Ce qui importe, c'est de maintenir l'unité des grandes institutions qui caractérisent un état souverain et assurent sa permanence : je veux dire, l'administration générale et l'armée.

» Les conditions dans lesquelles chaque citoyen poursuit sa carrière particulière dépendent pour beaucoup de la manière dont les services publics sont organisés, dont la liberté de chacun est protégée, dont sa sécurité est sauvegardée.

» Tout cela est la mission de fonctionnaires, souvent obscurs, dont les mérites ne sont pas assez reconnus et dont l'existence matérielle n'est souvent pas en rapport avec la préparation qui doit être exigée d'eux et avec l'importance de leur rôle. »

Qui n'a songé, en entendant ces déclarations, à la situation angoissante où se trouvent de multiples magistrats, officiers, fonctionnaires, vu le prix de la vie et la modicité de leurs traitements ? Qui n'a été frappé de la disproportion choquante qui éclate entre les conditions médiocres dont pâtissent ces catégories de citoyens et les bénéfices plantureux réalisés par de multiples institutions financières, industrielles et commerciales ? Pareille disproportion ne heurte-t-elle pas les règles de la justice distributive ? Ne va-t-elle pas à l'encontre de la hiérarchie naturelle des fonctions sociales ?

* * *

On me dira que tout le monde est d'accord et qu'il y aurait lieu de relever notablement les traitements, à moins qu'on ne parvienne à abaisser le coût de la vie, mais que pareille réforme réclame des ressources, de grandes ressources, partant entraînera pour le contribuable de nouvelles charges, alors

que les impôts pèsent déjà lourd sur beaucoup de budgets. J'en conclus qu'un problème de répartition des charges fiscales vient se greffer sur le problème de l'augmentation des traitements.

S'il faut créer des impôts, il s'agit de les faire porter, directement ou indirectement, par ceux dont les capacités financières se sont multipliées depuis la guerre. Faute de pratiquer cette politique fiscale, on court au-devant de gros mécontentements, on risque en fermant une plaie d'en ouvrir une autre aussi grave que la première, on s'expose à commettre de nouveaux accrocs à la justice distributive.

C'est ici que le commentaire d'Yves de la Brière au sujet des élections françaises me paraît venir à propos. Recherchant les causes du lamentable échec subi par le bloc national, le distingué publiciste écrit : « M. Poincaré venait de faire voter par sa majorité tout un ensemble de mesures fiscales étrangement onéreuses, vexatoires, nécessairement impopulaires. Pour les adversaires de la politique ministérielle, pour les candidats de gauche et d'extrême-gauche, l'argument électoral était d'une commodité merveilleuse, d'autant que le peuple n'est pas spécialement apte à réfléchir aux exigences d'intérêt social et national qui peuvent rendre indispensables de lourds sacrifices d'ordre fiscal » (1).

* * *

Pour redresser les torts, pour éviter les écueils, un gouvernement intelligent, fort et désintéressé, uniquement soucieux du bien commun, est une condition première.

Plus heureuse que la France, la Belgique a gardé une monarchie héréditaire, facteur incomparable de continuité, d'impartialité, de pondération, et dont, suivant la juste expression du Père Mativa, « toute la raison d'être est purement et simplement nationale et patriotique » (2).

Pourquoi n'attendrions-nous pas d'elle surtout l'impulsion salutaire qui doit nous faire sortir de l'ornière où « le char de l'État », s'il est permis d'user de cette vieille métaphore, est en train de s'enliser ? Par les temps troublés que nous traversons, mettons dans le texte constitutionnel l'accent sur la royauté. Répudions carrément cette devise d'un parlementarisme démodé : « le Roi règne et ne gouverne pas ». Disons au contraire : « le Roi règne et gouverne ».

Que le Roi règne et gouverne avec et par le bourgeois, soit. Mais — et ici nous rejoignons les considérations prof. des développées par Valois, — ne partageons pas la naïve illusion de prétendus hommes d'État qui s'imaginent que la bourgeoisie est capable par ses seules forces de constituer un gouvernement qui se hausse au-dessus de la cohue des intérêts particuliers.

(1) *Revue catholique des idées et des faits*, 13 juin 1924.

(2) A. MATIVA, S. J., *Le Roi*. De Lannoy, Bruxelles, 1924, p. 23.

« De même que Louis XIV, écrit Valois, avait trouvé des gentilshommes dévoués à l'État pour les associer à sa politique, de même l'État moderne trouvera une petite élite de bourgeois, patriotes avant d'être bourgeois, pour imposer à tous la discipline de l'intérêt national.

» En résumé, pour sauver la nation, et assurer sa grandeur, ne pas supprimer les bourgeois, les utiliser. Et lever une élite prise dans toutes les classes, au nom du Prince, pour faire l'opération » (1).

Dans l'œuvre de Valois, il est loisible de s'attacher à mettre en valeur tout ce qu'elle contient de vérités « économiques » : c'est ce que vient de faire, d'une façon maîtresse, Monsieur Defourny. On peut aussi relever de préférence ce que l'on y trouve de vérités « politiques » et pour notre part nous avons essayé de le faire à plusieurs reprises et aujourd'hui encore.

« Politique d'abord ». Économique ensuite. Nous n'aurions pas parlé de la sorte avant 1914. La guerre et l'après-guerre nous ont amené à rectifier notre échelle des valeurs.

GEORGES LEGRAND,
Professeur d'économie sociale.



L'âme de Saint Thomas d'Aquin (2)

En étudiant l'homme en St-Thomas, nous avons été insensiblement amenés à parler également du saint. C'est la sainteté en cette âme incomparable et la sainteté seule qu'il nous faut désormais considérer.

Guillaume de Tocco, le promoteur du procès de canonisation, nous donne en trois mots la caractéristique et le secret de la vie sur-naturelle du Docteur Angélique. Chez lui, dit-il, en substance, l'humilité était le fondement de l'édifice des vertus ; la pureté, le moyen ; l'union à Dieu, la fin et le couronnement.

Programme si simple, mais qui résume toute une vie — la vie d'un des plus saints théologiens de l'Église. Si souvent on complique les choses de l'âme, au moyen de tours et de détours multipliés, de divisions et de subdivisions minutieuses. On se sert, au surplus, d'une langue rébarbative qui donne à l'ascèse et à la mystique l'aspect d'une alchimie réservée, comme une science ésotérique, à quelques rares initiés. Et quand on y regarde de près, comme tout cela peut être simplifié et ramené à quelques principes lumineux. Ces principes, les trois mots nous les donnent, qui décrivent le mouvement, vers Dieu, de l'âme du Docteur Angélique. La vie spirituelle dans toute sa richesse s'y trouve renfermée : c'est complet et, encore, un coup, comme c'est simple !

L'humilité de l'Aquinat. Deux anecdotes la font connaître dans ses profondeurs. Maître Thomas était alors au couvent de Bologne. Selon sa coutume, il se promenait solitaire et contemplatif, dans le cloître. Arrive un religieux étranger à la ville et qui ne le connaissait pas. Ayant affaire à Bologne, il demande au Prieur de lui donner un compagnon qui le conduise.

— « Prenez le premier Frère que vous rencontrerez, lui dit le Prieur, et dites-lui que sur mon ordre il doit vous accompagner. »

Le religieux descend au cloître et y rencontre Maître Thomas.

— « Mon bon frère, lui dit-il, le Prieur demande que vous veniez avec moi. »

Frère Thomas aussitôt incline la tête et le suit.

En route, gêné par sa corpulence, il a peine à suivre. A plusieurs reprises, son compagnon lui reproche sa lenteur. Aux observations toujours plus vives à mesure que la sortie se prolongeait, Thomas répondait par de modestes excuses. Les bourgeois de Bologne assistaient, non sans étonnement, à la scène où un obscur Frère Prêcheur se permettait de tancer l'illustre Docteur connu de toute la ville et célèbre dans la Chrétienté. Il en est qui s'approchent des deux Frères et ils apprennent à l'étranger quel était celui qu'il traitait à l'égal d'un subordonné. Aussitôt, celui-ci se retourne vers Maître Thomas et se confond en excuses. Les bourgeois bolonais qui avaient formé groupe autour des deux Prêcheurs s'étonnent alors de la conduite du grand théologien et lui en demandent la raison. Voici la réponse de Thomas. C'est une de ces formules lapidaires en lesquelles il excellait à concentrer sa pensée : « Toute vie religieuse, dit-il, se perfectionne dans l'obéissance, par laquelle l'homme se soumet à l'homme pour Dieu, de même que Dieu a obéi à l'homme pour l'homme. »

L'autre anecdote qui témoigne de l'humilité du Saint Docteur est peut-être encore plus significative. C'était à Paris, lors de sa deuxième période d'enseignement dans la capitale de la France. Un franciscain qui fut parmi les plus ardents adversaires de thomisme, Frère John Peckham, passait la série d'épreuves solennelles qui, par la licence en théologie, devaient le mener à la Maîtrise. Il s'en prit, avec hauteur et véhémence, à l'une des thèses que Maître Thomas avait soutenues du haut de la chaire. Au dire de Barthélémy de Capoue, il avait exaspéré Frère Thomas par ses paroles pleines d'enflure et d'orgueil : « *verbis ampullosis et tumidis* ». Sous l'agression passionnée et déplaisante, Thomas ne s'était point départi de son calme habituel. Bien que, sans doute, tous les regards eussent été fixés sur lui, il n'avait pas répondu un seul mot. Le biographe, en effet, nous le montre en cette célèbre occurrence, « *quietus mente et verbo tranquillus* ».

Au retour vers le couvent de St-Jacques, le groupe de ses disciples ne garda point la même réserve. Ils ne peuvent admettre le silence où est demeuré plongé le principal offensé. On se représente la phalange des novices, en robe blanche et chape noire, serrés autour de leur maître qui les domine de sa taille de géant. Ils sont aussi agités et verbeux qu'il demeure paisible de geste et discret en paroles.

— « Maître, disent-ils, nous sommes gravement offensés en votre personne. Car ce maître ne devait point parler contre votre opinion, et vous ne deviez pas supporter cette injure faite à la vérité, devant tous les maîtres parisiens. »

Plus tranquille encore dans l'âme que dans les paroles, ajoute G. de Tocco, le Maître leur répondit : — « Mes fils, il m'a paru qu'il fallait épargner un nouveau maître dans son premier acte, afin qu'il ne fût point confondu à la vue de tous les maîtres. Quant à ma doctrine, je ne crains point la contradiction de n'importe quelle docteur. Avec l'aide de Dieu, je l'ai confirmée de l'autorité des Saints et par des arguments rationnels de vérité. Si cependant il paraît aux Frères que je dois agir autrement, je pourrai demain suppléer à ce que j'ai omis de faire. »

Le lendemain, en effet, à la séance solennelle qui se tint au palais épiscopal, Maître Thomas convainquit, sans peine, d'erreur son fougueux adversaire. Mais il le fit avec une douceur et une humilité qui édifièrent toute l'assemblée. « Tous les maîtres, nous dit le biographe, admirèrent le calme de son âme et de sa parole. Il reprenait son adversaire comme s'il enseignait un disciple. Il avait mis au jour si admirablement sa grande science, de telle sorte qu'à la fois la vertu cachée de l'âme et la vérité manifestée du Maître occupaient, chacune, leur lieu, et acquittaient, chacune, leur dû. »

Sur cette humilité qui fonde sa vie spirituelle, S. Thomas s'éleva par les moyens de la pureté. Par là, il ne faut pas seulement entendre la pratique de la chasteté qui, chez lui, atteignait de telles délicatesses qu'elle lui valut d'être un des patrons de la jeunesse. Sa pureté est, en même temps, un détachement absolu de tout le créé.

La chasteté de St-Thomas est surtout célèbre par la tentation qu'il eut à subir dans la forteresse de Monte San-Giovanni. Il semble que la détention imposée par les siens, pour le détourner de sa vocation dominicaine, dura du printemps de 1244 à l'été de 1245, soit environ seize mois. Sa mère fut vivement irritée de ce qu'il avait pris à Naples l'habit d'un Ordre mendiant, en opposition aux projets de la famille qui avait rêvé de le voir un jour sur le trône abbatial du Mont Cassin. Comme elle apprend qu'il se dirige vers Paris, conduit par un groupe de Frères dont le Maître Général de l'Ordre, Jean le Teutonique

(1) *Revue catholique des idées et des faits*, 13 juin 1924.

(2) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 13 juin 1924.

elle ordonne à ses fils Landolphe et Raynald, alors au service de l'empereur Frédéric II, de s'emparer, fût-ce de force, du fugitif et de le lui envoyer. Comme le groupe des Frères passait près d'Aquapendente où se trouvaient campées les troupes impériales, les deux comtes d'Aquin qui battaient tout le pays, les arrêtent, empoignent Thomas et, sous bonne garde, l'envoient à leur mère. Celle-ci, n'ayant pu déterminer le jeune religieux à dénouer son habit, le fait enfermer à Monte San-Giovanni, puis au bout d'un certain temps au château familial de Rocca-Secca. Aucun moyen ne fut émit pour triompher de sa résistance : les prières et les caresses de ses sœurs non moins que les reproches et les larmes de sa mère, non moins que les sévices et les violences de ses frères. Un soir d'hiver, on introduisit même dans sa chambre où il était enfermé seul — nous citons G. de Tocco — « une jeune femme d'une grande beauté, ornée à la manière des courtisanes ». Elle avait reçu mission de provoquer la faute charnelle par tous les moyens auxquels son genre de vie ne l'avait rendue que trop experte : « *quae ipsum aspectu, tactu, ludis et quibus posset aliis modis alliceret ad peccandum* ». Thomas sentit, pour la première fois, le soulèvement de la chair contre l'esprit. Mais il réagit avec son énergie coutumière. Saisissant un tison enflammé dans le foyer, il le brandit dans la direction de cette fille perdue et la chassa de sa chambre.

Depuis lors, l'Église célèbre ce triomphe du jeune Thomas d'Aquin sur la tentation charnelle. Elle s'en réjouit à juste titre. Car s'il eût succombé, qui sait si elle eût pu se glorifier encore de posséder le Docteur Angélique...

Thomas d'Aquin conserva jusqu'à son dernier souffle cette blancheur liliace de la chasteté si vaillamment défendue dans une épreuve décisive. Après ses funérailles à l'abbaye de Posca-Nuova, son fidèle compagnon, Fr. Raynald de Piperno déclarait solennellement : « J'ai entendu ces jours-ci sa confession générale et j'ai trouvé qu'il n'avait pas cessé d'être pur comme un enfant de cinq ans. Jamais il n'a éprouvé la corruption de la chair et ne consentit à aucun mal ».

Chez lui, toutefois, la chasteté n'est qu'un aspect de la pureté. La belle vertu, dans son âme, dérive du détachement de tout bien fini et passager.

L'ambition ne l'atteignit jamais. Citons ce seul trait. Le Pape Clément IV, en 1267-1268, lui offre l'archevêché de Naples, en y joignant les revenus abondants de l'abbaye de St-Pierre. Thomas oppose aux propositions du Souverain Pontife, que dictait un profond attachement pour sa personne, un refus catégorique.

Il montrait le même détachement, la même mortification en ce qui concerne les plaisirs sensibles. Bien que Maître en théologie et chargé d'un enseignement fatigant, il ne se dispense jamais des austérités de la règle. Il se contente de l'ordinaire du couvent. Il mange sobrement. Il jeûne tous les jours.

Le matin, il était régulièrement le premier levé et se rendait, avant tous les autres religieux, à l'église pour y prier.

Dans ses vêtements, il n'était nullement recherché, déclare un des témoins au procès. L'esprit de pauvreté de ce descendant des Comtes d'Aquin était tel, témoigne le Fr. Nicolas de Marseille, chapelain du roi de Chypre, qu'à Paris, lorsqu'il rédigeait la *Somme contre les Gentils*, il écrivait sur des bouts de papier, ne voulant pas imposer au Couvent de St-Jacques la dépense de lui acheter de beaux feuillets.

Il vivait le plus souvent dans le silence, le recueillement, la solitude. L'esprit de pénitence l'avait imprégné tout entier. On lui attribue une invocation où cet esprit est manifeste :

La croix, s'y écrie l'Aquinat, est mon salut certain.

C'est la croix que j'adore toujours,

La croix du Seigneur est avec moi.

La croix est mon refuge.

Les événements extérieurs, heureux ou malheureux, ne parviennent pas à l'affecter. L'unique nécessaire occupe son âme.

Les jugements des hommes, leurs faveurs comme leurs hostilités ne le troublent pas. Seuls, lui importaient le jugement de Dieu et celui de l'Église qui le représente ici-bas. S'adressant au divin Maître, il disait dans une admirable prière :

« Que rien ne me réjouisse ni ne m'attriste, sinon parce qu'il me mène à Toi ou m'en retire. Que je ne désire plaie ou ne craigne de déplaire à personne, si ce n'est à Toi. Que tout ce qui passe devienne vil à mes yeux, à cause de Toi, Seigneur, et que tout ce qui Te touche me soit cher, mais Toi, mon Dieu, plus que tout le reste. »

Telle fut l'immensité de son universel détachement. Dieu l'en paya, en retour, par l'union la plus intime à son Être. L'amour de Dieu, la charité : telle fut la fin, la consommation du mouvement toujours progressif de cette âme. La charité se traduisit, chez lui, par une pénétration inouïe de son intelligence, éclairée par la foi, dans la nature de Dieu et par l'élan de sa volonté enflammée d'ardeurs puissantes mais constamment paisibles.

Chaque jour, devant le crucifix, il disait : « Accorde-moi, Seigneur mon Dieu, une intelligence qui te connaisse, un empiètement qui te cherche, une sagesse qui te trouve, une vie qui te plaise, une persévérance qui t'attende avec confiance, et une confiance qui te possède à la fin. Accorde-moi d'être affligé de tes peines par la pénitence, d'user en chemin de tes bienfaits par la grâce, de jouir de tes joies surtout dans la patrie par la gloire. O toi qui, étant Dieu, vis et règnes dans tous les siècles des siècles ! »

L'amour de Dieu que révéla son oraison se manifestait encore chez lui par l'intervention particulière de deux dons du Saint-Esprit : le don d'intelligence et le don de sagesse.

Je ne puis jamais entendre l'Introït de la Messe des Confesseurs, sans l'appliquer à St-Thomas d'Aquin : « *In medio Ecclesiae* »... « Au milieu de l'église, il ouvrit la bouche et le Seigneur l'a rempli de l'Esprit de Sagesse et d'Intelligence »...

Le don d'intelligence lui donnait des intuitions pénétrantes et surhumaines de la vérité révélée. Le don de sagesse, partant de ces vérités qui nous font connaître la nature et l'action de Dieu dans le monde, lui permettait de déduire du contenu de la révélation les propositions qu'il renferme. Il lui permettait de voir toutes choses, comme le dit St-Thomas, lui-même « de l'œil même de Dieu. »

A ces dons qui constituent dans l'âme du saint Docteur une souplesse, une docilité incomparable à l'action de Dieu, correspondaient suivant sa propre doctrine, des béatitudes déterminées.

Au don d'intelligence répond la béatitude qui concerne les cœurs purs ; au don de sagesse, la béatitude qui concerne les pacifiques.

Ceux-là seuls qui se sont détachés de tout le créé, ont l'intuition pénétrante et lumineuse des vérités de la Foi. Ceux-là seuls qui voient toutes les vicissitudes humaines « de l'œil même de Dieu », trouvent la paix du cœur et en jouissent. Ces deux béatitudes correspondantes aux dons d'intelligence et de sagesse, St-Thomas les a possédées au degré suprême : il fut un cœur pur, détaché de tout le créé, il fut un pacifique, un ami de la paix, vivant de la paix et la rayonnant autour de lui, un passionné de Dieu, mais s'enfonçant dans l'Être divin d'un élan toujours égal, toujours calme et pacifique.

C'est dans ces illuminations du St-Esprit qu'il puisait la matière de ses leçons et de ses livres. Dès qu'un doute lui venait, il priait, il invoquait, avec des larmes — car il avait le don des larmes — le Père des lumières et ce sont les réponses surnaturelles de Dieu que sa plume, nous laissa dans ses *Sommes* ; ses *Questions disputées* et *quodlibétiques*, ses *Commentaires* et ses *Opuscules*. Puis ayant composé ses ouvrages, il les soumettait au Christ. Et dans ces colloques ineffables, il arriva qu'il était soulevé de terre ; Ainsi on le vit à Salerne, à Paris et à Naples, élevé à la hauteur d'une ou deux coudées. A Naples, un matin avant Matines, dans la Chapelle de St-Nicolas, on entendit le Crucifix dire au St-Docteur qui priait en versant des larmes : « Thomas, tu as bien écrit de moi, quelle récompense recevras-tu de moi pour ton labeur ? » Et lui de répondre : « Seigneur, pas d'autre récompense que Vous-même ! »

La source, le principe animateur en lui, des illuminations des dons d'intelligence et de sagesse se trouvaient dans sa charité. Le St-Esprit, habitant dans son âme, rayonnait du centre même de sa charité et communiquait à cette intelligence incomparable des illuminations qui n'avaient plus rien du monde humain.

L'amour de ce Dieu auquel il désirait ardemment être uni par l'intelligence d'abord — car, d'après la doctrine thomiste, la connaissance intellectuelle est l'essence même de la béatitude, — par la volonté ensuite, par son être tout entier, sensible et spirituel, cet amour se traduisait sous la forme de deux dévotions qui le caractérisent en propre.

D'abord, la dévotion au St-Sacrement de l'Autel. Chaque matin, nous disent plusieurs témoins au procès de canonisation, notamment Jean de Naples, un des premiers défenseurs de la doctrine thomiste, chaque matin, il célébrait une messe et en entendait une autre qu'il servait le plus souvent. S'il ne célébrait pas, ce qui était rare, il assistait à deux messes. Souvent il fondait en larmes en célébrant, parfois il lui arrivait d'être saisi par l'extase.

Sa dévotion ardente au Saint Sacrement de l'Autel lui valut d'être

choisi par Dieu et par son représentant sur terre, le Pape Urbain IV, pour composer ce joyau de la liturgie, l'Office du Saint-Sacrement.

Faut-il s'étonner que le grand Docteur, en s'adressant au Sacrement de l'Autel, se soit écrié avec cette émotion paisible et néanmoins profonde qui est la marque propre de son âme, le ton de sa sensibilité si forte et si concentrée :

*Je t'adore, déité noblement cachée,
Qui vraiment te dérobés sous ces symboles.
Mon cœur se soumet à toi tout entier,
Car en te contemplant tout entier, il défaille !*

L'amour de St Thomas pour l'Eucharistie s'achevait dans une deuxième dévotion, qui lui est intimement connexe : l'amour de l'Église, la soumission amoureuse, le profond et ardent dévouement à l'Épouse du divin Maître. Aussi bien l'Église, c'est encore, mais au sens mystique, le corps même du Christ. Frère Thomas avait un souci extrême de la rectitude de la foi et de l'orthodoxie de ses enseignements. Dans une prière, pleine de douceur et d'onction à la Sainte Vierge, il demande : « *Je te supplie, ô mon unique Mère, porte du Ciel et avocate des pécheurs, de ne pas permettre qu'à la fin de ma vie, moi, ton indigne serviteur, je m'écarte de la foi catholique.* »

Ce double amour de la Ste-Eucharistie et de l'Église imprègne sa vie non moins que sa mort.

A l'appel du Pape Grégoire X qui le convoquait au Concile œcuménique de Lyon, Maître Thomas quitte le *Studium generale* qu'il dirigeait à Naples. C'était en janvier 1274. Au cours du voyage, il fait halte chez sa nièce Françoise, épouse d'Annibal de Cennano, au château de Magentia. Là, sa santé fléchit, épuisée par un labeur surhumain. Sentant sa fin approcher, il a le soin de ne point recevoir la visite du Seigneur dans une maison séculière. Il se fait transporter à l'abbaye cistercienne de Fossa-Nuova, distante d'environ six milles. Il y demeura alité un mois.

Voyant ses forces l'abandonner de plus en plus, Frère Thomas demanda à recevoir le Saint Viatique. L'Abbé accompagné de ses moines, lui apporta processionnellement le Corps du Sauveur. Malgré sa faiblesse, Thomas sortit du lit, et se prosterna à terre, en répandant des larmes.

Comme l'Abbé lui demandait, selon la coutume, s'il croyait que cette hostie consacrée était le vrai Fils de Dieu, sorti du sein de la Vierge Marie, qui pendit au gibet de la Croix, mourut pour nous et ressuscita le troisième jour, il répondit à haute voix, avec une dévotion attentive et avec des larmes : « S'il y a une science supérieure à la foi, que l'on peut avoir dans cette vie, au sujet de ce Sacrement, avec cette science je réponds que je crois vraiment et que je tiens pour certain, que c'est là le vrai Dieu et homme, fils de Dieu le Père et de la Vierge Marie, et je crois ainsi avec mon âme et je confesse par ma parole, comme le prêtre me l'a proposé touchant ce très Saint Sacrement. »

Puis, au moment de recevoir l'Eucharistie, il dit : « Je te prends, ô Prix de la rédemption de mon âme, je te prends, Viatique de mon voyage, toi pour l'amour de qui j'ai étudié, veillé et travaillé ; je t'ai prêché et enseigné. Je n'ai jamais rien dit contre toi. Mais si j'ai dit quelque chose contre toi, je l'ai dit en l'ignorant et je ne me suis pas opiniâtreté dans mon sentiment. Mais si j'ai mal dit quelque chose de ce sacrement et des autres objets de foi, je le laisse entièrement à la correction de la Sainte Église romaine, dans l'obéissance de laquelle je sors maintenant de cette vie. »

* * *

Nous lisons dans les actes du procès de canonisation, qu'au témoignage du Frère Hugues de Lucques, Provincial de Toscane, le Bx. Albert le Grand, le maître de St Thomas, à la nouvelle de la mort de son génial et saint élève, fondit en larmes. « Et chaque fois qu'il entendait dans la suite faire mémoire, il pleurait en disant que Frère Thomas avait été la fleur et l'honneur de ce monde. C'était au point que les Frères s'affligeaient de ses larmes, craignant qu'à cause du grand âge du dit Fr. Albert, celles-ci ne provinsissent de l'affaiblissement du cerveau. »

Nous pensons que l'illustre philosophe eût peut-être séché ses larmes, s'il eût pu entrevoir, dans l'avenir, la gloire unique que la Providence réservait à son disciple bien-aimé. Quelques dates et quelques déclarations des Pontifes Romains suffisent pour caractériser cette

gloire, même terrestre : car il n'est point de théologiens dans l'Église qui aient réuni, sur leur nom, de pareils titres.

En septembre 1318. — Guillaume de Tocco et Fr. Robert, lecteur en théologie, députés par la province de Sicile pour amener la canonisation de Saint Thomas d'Aquin, ayant soumis à Avignon, au Pape Jean XXII, les requêtes des Grands de Sicile dans ce but, sont convoqués au prochain consistoire. Là, le Souverain Pontife déclare aux Cardinaux : « Frères, nous estimons que ce serait un grand gloire pour l'Église et pour nous, si nous pouvions inscrire Frère Thomas au catalogue des Saints. . . Il a, à lui seul, plus illuminé l'Église que tous les autres Docteurs, et l'on profite plus en une année avec ses livres, qu'en toute une vie avec la doctrine des autres. »

Le 18 juillet 1323. — Le même Pontife, réalisant son ardent désir proclamait la sainteté de Fr. Thomas.

Le 11 avril 1567. — S. S. Pie V le mettait au nombre des Docteurs de l'Église.

Le 4 août 1879. — Le Pape Léon XIII publiait la célèbre Encyclique *Aeterni Patris*, sur la restauration des enseignements thomistes dans l'Église.

Un an après, jour pour jour, le 4 août 1880, le même Pape proclamait le Docteur Angélique « Patron des études des Universités, des Académies, des Lycées et des écoles catholiques. »

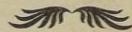
En face de la multitude des témoignages pontificaux en l'honneur de Thomas d'Aquin, il faut bien se borner, et ne donner que l'essentiel. Car leur liste est si considérable que leur collection réunie patiemment par le P. Berthier, sous le titre : *Sanctus Thomas Aquinas « Doctor Communis » Ecclesiae*, ne comprend pas moins de sept cents pages in-8°.

Qu'il suffise, en terminant, de citer la magnifique lettre Encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie XI, *Studiorum duces*, du 29 juin 1923. C'est elle qui donne occasion aux solennités qui nous réunissent aujourd'hui. Cette lettre est le résumé fidèle et remarquable de la longue série des éloges solennels décernés par les Pontifes Romains à l'humble Frère Thomas. Intéressante à plus d'un titre, elle mérite, entre autres, de fixer l'attention, parce qu'elle ne se borne point à exalter, dans le Docteur Angélique, le philosophe et le théologien de la dogmatique : elle montre encore que St-Thomas fut un maître qu'il importe de suivre en matière de morale et de doctrine spirituelle. Et il n'est point de doute que ces deux disciplines gagneraient en sûreté, si dans l'avenir, elles s'inspiraient encore mieux des principes si nets et si féconds de l'Aquinat.

Dernier et splendide document d'une liste incomparable, la récente Encyclique n'est cependant, si l'on songe aux temps futurs, que le premier jalon d'une nouvelle série de documents pontificaux qui paraîtront jusqu'à la fin des siècles, en faveur des enseignements thomistes. Les Papes n'ont point l'habitude de se contredire. On est donc fondé à penser qu'aussi longtemps qu'il y aura à Rome un Pontife Suprême, aussi longtemps il fera entendre sa voix à la gloire de Thomas d'Aquin, Docteur commun de l'Église, philosophe préféré de l'Église, théologien officiel de l'Église.

ED. JANSSENS.

Professeur à l'Université de Liège.



On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

81, rue de l'Abbaye, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Numéros spécimen sur demande

Où va l'Espagne ?

I. Comment vint le Directoire

Qui dira l'avenir de l'Espagne ?

Obstinément, à Madrid, cette éternelle question nous revenait à l'esprit. Elle nous oppressait, le jour où, revenant du Parque del Buen Retiro, dans lequel s'érige en un cadre de magnificence le monument d'Alphonse XII, nous descendions cette rue d'Alcala qui rassemble en un tronçon de deux cents mètres les symboles politiques les plus opposés. Sur la place de l'Indépendance, au pied de la porte d'Alcala, dont les arches racontent la majesté de Charles III, on vous désigne l'endroit où fut assassiné Dato, le chef conservateur. Un peu plus bas, autour du large carrefour qui porte le nom très républicain de Castelar, l'œil se promène sur les édifices énormes, tout neufs, qui font l'orgueil du Madrid moderne : le Palacio de Correos, le Banco de Espana. Mais il est retenu aussi par un bâtiment austère, à demi caché dans les frondaisons d'un jardin en pente longue, et qui domine du site tous les autres. C'est le Ministère de la Guerre. Là siège le président du Directoire militaire, Miguel Primo de Rivera y Orbaneja, marquis d'Estella.

Sur tant de mémoriaux d'où les régimes politiques semblent descendre pour se disputer encore, parmi ces insignes de grandeur et ces traces de sang, où saisir l'indicateur de l'avenir ?

Folle question, peut-être, dans un pays où, depuis passé un siècle, il n'est plus de prévisions politiques à longue portée ! Angoissante question plutôt, si l'on songe que, faute sans doute d'une autorité adéquate à ses dons et à ses déficiences, un peuple de plus de vingt millions d'âmes, chargé de gloire et comblé de ressources, est resté là, depuis cent ans, presque stagnant comme un marais.

* * *

La partie de l'histoire d'Espagne dont le Directoire est l'aboutissement naturel ne fut pas remplie, comme ailleurs, par l'affaire du meilleur gouvernement. Le problème politique était ramené, en somme, à l'état élémentaire : celui d'avoir un gouvernement, quel qu'il fût. La prospérité ? A voir plus tard. Il s'agissait de subsister, et cela donnait bien assez de peine.

Ainsi s'explique que l'Espagne, constitutivement, ait pu vivre pendant cinquante ans d'un incroyable expédient : le rotativisme de convention. De convention, certes. L'alternance des grands partis au pouvoir n'était pas, comme en d'autres pays, l'effet d'une usure vitale. Si les libéraux et les conservateurs se remplaçaient régulièrement aux ministères, ce n'était pas que le peuple, prompt à se lasser de ses maîtres, aspirât sans cesse à changer. En dépit des principes et derrière une façade de programmes, ce roulement était réglé par accord, et cet accord fut d'abord exprès. Pourquoi noyer toujours nos idéals dans le sang et risquer de chaque côté la pire catastrophe, s'étaient dit, à l'époque de la restauration alphonseine, les chefs des partis qui avaient jonché de révolutions les annales d'Espagne. Partageons-nous donc le pouvoir, c'est plus sûr ; et quel procédé plus paisible que de nous y succéder à courte échéance ?

C'est de la sorte que la sagacité de Canovas et de Sagasta

ouvrit par le pacte du Pardo une ère de tranquillité pour l'Espagne. L'esprit de ce compromis fut respecté quelque temps. Mais on voit quelle stabilité cette politique du moindre mal procurait au régime. C'était la paralysie préférée à la mort. Le pacte était conclu, en somme, au profit des partis, puisqu'il interdisait par ses conséquences immédiates toute grande politique. Que le bien public pût s'ensuivre, c'était accessoire. Aussi chaque retour d'une équipe au pouvoir marquait-il la curée des appétits. Ambitions de droite, ambitions de gauche, toutes se satisfaisaient à plein, périodiquement, quitte à jeûner ensuite. Il y avait toujours en disponibilité, flânant dans Madrid, une légion de fonctionnaires qui attendaient le gouvernement suivant pour rentrer en activité, ou, plus exactement, en jouissance de solde. Car les magnats de parti et leurs feudataires, les *caciques*, entendaient bien exploiter le pouvoir comme leur propriété : à eux places, licences, décorations, titres et patentes, depuis les gouvernements de province jusqu'aux plus maigres *estancos* des derniers hameaux. C'était le gavage d'une clientèle affamée, répandue dans tout le pays.

A tout prendre, cependant, ce régime était bon : les meutes politiques faisaient moins de ravages que n'en eût fait la révolution endémique, et l'Espagne avait un « gouvernement ».

Le peuple ? Le peuple honnête et courageux d'Espagne, n'ayant jamais pu croire que la politique fût l'affaire des simples citoyens, le peuple souverain laissait faire. Jamais il ne tenta un sérieux recours à cette solelnelle Constitution démocratique qui trônait, reine béate et parfaitement débonnaire, au dessus des partis replets.

Cette vaste comédie, qui était devenue la loi vitale de l'Espagne, se prolongea donc sans trop d'encombre, tant que dura la situation qui l'avait rendue possible. Au début, il fut assez aisé aux deux grands partis qui s'affrontaient d'user du pouvoir sans trop en abuser, et à chaque équipe, unie, de préparer sa rentrée en scène.

Seulement, il advint, hélas ! ce qui ne pouvait manquer d'advenir. La politique nationale était ravalée au service des partis, mais les partis étaient organisés, tout compte fait, au profit de leur personnel. Aussi chacun d'eux devint-il bientôt une petite pétaudière. L'opposition ne s'était tue aux Cortès et dans la rue que pour laisser s'aviver les rivalités au sein même des clubs. Trop d'ambitions particulières surgirent. L'attribution de la *jefatura* provoqua des schismes. Les groupes se morcelèrent. Bref, le vieil esprit de parti qui tenait lieu en Espagne d'esprit public et garantissait, faute de mieux, l'existence du pays, cet esprit de parti se corrompit. Plus de vues générales, plus de sens des réalités. Sous le masque de programmes archaïques, il ne resta plus que la ruée des convoitises. A la mort de Canalejas, quelques années avant la guerre, ce fut l'émiettement du grand bloc libéral.

* * *

Le rotativisme faussé, c'était le gâchis. Inextricable gâchis, qui laissait toutes les voies ouvertes à la tempête. Car, à mesure que se dissipait cette ombre de gouvernement, à l'abri de laquelle on respirait, les forces anarchiques montaient, terrorisantes. Dans les régions les plus laborieuses d'Espagne, la Catalogne et la Biscaye, la menace syndicaliste était près de paralyser commerce, industrie et administration. Plus de jury à trouver pour condamner un crime, dès que ce crime avait quelque apparence de signification « sociale ». A Barcelone, il fallut même retirer compétence au jury en

cette matière. A Saragosse, le courage civique était tel qu'aux moments opportuns tous les jurés se portaient malades. Sous ce régime d'impunité des attentats, la vague bolchéviste s'enflait de jour en jour.

Qui eût pu l'arrêter ? Le gouvernement de 1923 était nul. Tout le monde s'accorde à reconnaître en ce pauvre M. Garcia de Prieto un « fort brave homme ». Il n'est pas de condamnation plus polie d'une médiocrité sans égale. Vivre et laisser faire, tel était pratiquement son programme. Aussi les appétits déferlaient-ils mieux que jamais. De tel de ces ministres du dernier cabinet, la plus criante illustration du régime, on nous rapportait ce trait de caractère. Quelqu'un voulait-il solliciter de lui une faveur, il pouvait entrer franchement en matière. Ni politesses, ni circonlocutions. « M. le Ministre, combien cela coûte-t-il ? » Et M. — le nom allait m'échapper, il court sur toutes les lèvres — de fixer son prix. Le marché était conclu.

Le parlement n'entendait pas moins bien sa tâche. Les chefs éminents, écorés, n'y étaient plus. Maura n'assistait plus aux séances, Cambó donna sa démission, d'autres n'avaient pas été réélus. C'est dans cet abîme de discrédit qu'on estima aux Cortès, au printemps 1923, qu'une réforme salutaire et urgente serait l'augmentation de l'indemnité des députés. Cela publia la mesure exacte de l'honnêteté parlementaire espagnole.

Que devenait l'autorité parmi ces orgies d'histrions ? Dilapidation des finances, inertie administrative à l'heure où toute la face de l'Espagne — routes, chemins de fer, industries — eût dû être renouvelée, pouvoir central dissous en un pays de centralisation politique, élections de simulateur (1) au nom d'un peuple dont les éléments sains ont abdiqué toute influence politique, voilà où l'on en était. Sur le cadavre de l'État, les vautours du caciquisme ; à côté, la pioche du syndicalisme, prête à en disperser les derniers restes. Et ce spectacle inouï dans le silence distrait de l'opinion publique. Si complet était le marasme que M. Salvador Mingujón, professeur à l'Université de Saragosse et publiciste de renom, put s'écrier, le jour où se fonda le parti social populaire : « Si ce mouvement ne réussit pas, la situation de l'Espagne aboutira à une telle extrémité qu'un moment viendra où seuls resteront au pays ceux qui ne pourront absolument pas émigrer ».

* * *

On ne comprendrait pas, sans ce regard en arrière, l'extrême facilité avec laquelle Primo de Rivera s'imposa d'un coup, le 13 septembre, à toute l'Espagne. L'État, sans occupant effectif, s'offrait au premier homme résolu. Que cet homme fût un général, qu'importait-il ? Tout le dix-neuvième siècle espagnol, jusqu'à la restauration alphoncine même, est un tissu de pronunciamientos. Le gouverneur de Catalogne renouait simplement une vieille tradition, née le jour où la reconquête de l'indépendance sur Napoléon avait enveloppé l'armée de prestige et lui avait permis l'intervention en politique. Et précisément, un fort courant d'opinion militaire poussait à l'action. En juin 1917, déjà, une tentative de soulèvement avait eu lieu en ce sens à Barcelone. Depuis lors, le général Aguilera avait fait plus d'une manifestation montrant bien qu'à défaut de gouvernement l'armée et son chef sauraient prendre leurs responsabilités. Et, du sein même de l'indifférence publique, des voix isolées faisaient appel à l'énergie.

(1) Le dernier gouvernement libéral destitua deux mille alcaldes, afin d'assurer sa pression électorale.

Depuis quatre ans, le grand journal catholique *El Debate* réclamait une dictature (civile, sans doute), comme le dernier moyen de salut. Le puissant orateur traditionaliste, M. Vasquez y Mella, avait été jusqu'à prédire ouvertement que durant la période de rénovation qui s'imposait, l'État camperait sous la tente de la dictature militaire.

L'avènement de Primo de Rivera s'explique comme l'acte du sauveur. Mais si ce général a renouvelé à sa manière l'acte de Canovas et Sagasta, en rétablissant l'essentiel, plus formidable que jamais se pose la question de l'avenir. L'État subsiste, c'est vrai ; mais de quoi l'alimenter désormais ?

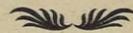
Sans doute, la méthode du directoire est nette. Primo manie le sabre. Devant un cas désespéré, le chirurgien lie le malade à la table d'opération, il l'anesthésie et... il y taille. Ainsi fait de l'Espagne ce militaire devenu chirurgien. Aux grands maux, les grands remèdes : non seulement les fonctionnaires en balade, naguère, payés pour ne rien faire, sont rentrés à leurs bureaux mais la presse est muselée, le haut enseignement bâillonné, les idées séparatistes sont comprimées par l'interdiction des idiomes dans la vie officielle et des drapeaux régionaux en tout temps, même en Catalogne ; *last not not least*, la Constitution est aux vieux papiers. Tout cela est d'un praticien pressé de mettre en sûreté l'indispensable ; la devise du Directoire pourrait s'énoncer : *Propter vitam*.

Ce n'est pas que Primo de Rivera y aille avec une brutalité simpliste. Militaire, il sait, paraît-il, faire acte de bon politique ; il a des ménagements imprévus, par exemple à l'égard des syndicalistes, dont les organisations ne sont pas dissoutes. Les contradictions qu'on reproche à ses discours prouvent que le maître de l'heure connaît l'obstacle et n'ignore pas que la route d'un gouvernement, même dictatorial, comporte de nombreux méandres. Ainsi pense et procède également Mussolini.

Mais cette méthode ne dit rien, à elle seule, de l'horizon où le Directoire entend faire camper l'Espagne. Une dictature d'extrême-droite et une dictature d'extrême-gauche peuvent coïncider exactement dans l'emploi des moyens. Où va donc ce Primo de Rivera, dont le passé n'annonce rien, sinon de la droiture, un incontestable dévouement à son pays et, de plus, beaucoup de fermeté ? Quel régime veut-il instaurer : dictature perpétuelle, monarchie absolue, démocratie corrigée ? Et quelles sont ses chances d'aboutir ? La politique est à secousses, en Espagne. Quel successeur, de gré ou de force, Primo se prépare-t-il ?

Qui donc, même en Espagne, dira l'avenir de l'Espagne ?

GIOVANNI HOYOIS.



Prière à nos lecteurs de lire l'annonce de notre page 22 et de nous envoyer sans tarder leur souscription éventuelle, nos abonnés seront les premiers servis.



Prière à saint Antoine de Padoue

en sa fête du 13 juin,

pour divers objets perdus,

comme le temps et le bon sens

Nous n'imaginons pas, ô grand Thaumaturge, que l'impatience et la sainteté soient compatibles ; un élu ne saurait avoir, au paradis, aucun de ces mouvements un peu vifs, qu'on voit échapper de temps en temps, sur la terre, même aux hommes qui savent le mieux se dominer. Mais s'il en était autrement et si parfois il vous arrivait de témoigner de quelque humeur, comme nous saurions vous excuser ! Si un Ange venait nous annoncer que vous avez haussé les épaules, pour employer une expression d'ici-bas, combien nous approuverions ce geste anodin de mépris !

Car les hommes, et surtout les femmes, abusent sans la moindre discrétion, de votre bienveillance ; ils vous dérangent constamment, avec une sérénité voisine de l'inconscience, pour les plus futiles de leurs petites affaires.

Retrouver les objets perdus... quelle spécialité pour un Saint ! Et quelle situation, qui nous paraît intolérable, que d'entendre murmurer mille fois par jour : « Je promets deux sous à saint Antoine si je découvre la clef de mon armoire... » ! Le plus paisible d'entre nous y perdrait son calme et son latin, et répondrait, dès la vingtième demande : « Mais cherchez votre clef, et laissez-moi tranquille » !

Et quand nous songeons seulement que cela dure, par toute la terre, depuis des centaines d'années, et que vous n'avez aucune chance de repos jusqu'à la consommation des siècles, nous comprenons, sans qu'il nous soit besoin de savantes méditations, à quel point l'état des Bienheureux diffère de notre état misérable : nous aurions, depuis longtemps, vu sombrer notre raison à un pareil métier !

Ce sont les objets les plus hétéroclites dont on confie la recherche à votre bonté ; et des objets qui n'ont, naturellement, aucun rapport avec la vie spirituelle. Peut-être quelque brave femme vous explore-t-elle parfois pour son chapelet égaré, ou quelque timide première communicante pour son beau missel tout neuf : trop rares exceptions qui ne font qu'apporter à la règle la confirmation obligatoire. On vous réclame bien plus souvent des porte-monnaie et des porte-feuilles, des billets de banque, et de l'argent perdu, sous toutes les formes ; combien doit vous paraître étrange une pareille mentalité : déranger un Franciscain pour ce qu'il y a de moins franciscain au monde ! Nous vous importunons encore beaucoup pour des vêtements et pour des accessoires de toilette. A vous qui vous contentiez d'une corde à nœuds et d'une bure sans apprêt, on ne craint pas de venir parler de chapeaux et de manteaux, de fourrures, de mouchoirs et même de manchons ! Les gens distraits font une grande consommation de cannes et de parapluies. Égarer ses lunettes, ce n'est qu'un geste classique, pour quelqu'un qui a la vue basse ; et son billet de chemin de fer, pour tous les voyageurs. Les montres vous fournissent encore d'innombrables clients. Ne reparlons pas des clefs : nous avons toujours à notre portée celles dont nous n'avons pas besoin ; la difficulté commence aux autres. L'écolier perd une moitié de ses livres, et regrette quelquefois de n'avoir pas perdu la seconde ; mais la mère de famille, qui ne partage pas les sentiments de ce désabusé de la science, vous invoque pour s'éviter un nouvel achat. Lorsque les hommes d'autrefois voulaient prendre des notes, ils ne parvenaient jamais à retrouver leur plume ; aujourd'hui nous parlons plutôt de stylographes : le résultat n'a pas changé. L'ouvrier court après ses outils et la plus humble ouvrière après ses ciseaux : elle se les attache, par une chaîne, à la ceinture ; mais le seul avantage qu'elle retire de cette prudente opération, c'est de perdre la chaîne en supplément.

Il y a toujours quelque part quelqu'un qui a perdu quelque chose. Lorsqu'un bébé en pleurs vous prie, ô bon Saint Antoine, de lui faire retrouver ses jouets, parce qu'il a vu sa mère vous déranger pour une fourchette, je suis sûr que cette naïveté vous émeut et que ce petit est le premier exaucé...

Mais puisque les hommes, ô Thaumaturge, tiennent absolument à vous importuner de leurs réclamations, toutes les fois qu'ils ne savent plus du tout ce qu'ils ont fait d'un matériel qui leur paraît indispensable, ne pourriez-vous pas leur suggérer qu'ils égarent,

constamment et sans s'en douter, des biens beaucoup plus précieux, pour lesquels il leur importerait davantage d'invoquer votre puissante intercession ? Ne pourriez-vous pas les engager à relire d'abord, pour leur édification, une œuvre, d'ailleurs fort profane, mais qui leur donnerait cependant une salutaire leçon : le *Roland furieux* de l'Arioste ?

Lorsqu'Astolphe, sur son cheval ailé, arriva dans un grand émerveillement au seuil du Paradis terrestre, il y rencontra un vieillard aux cheveux blancs, à la barbe blanche, épaisse et majestueuse, et d'un aspect vénérable. A la stupeur encore plus grande du chevalier, ce patriarche lui apprit qu'il était Saint Jean l'Évangéliste. Puis il le fit conduire dans un bel appartement où lui fut servi un repas délicieux, et d'autant plus agréable qu'Astolphe avait longtemps jeûné. Le destrier ne fut même pas oublié : on le pourvut abondamment d'une excellente avoine.

Après que le chevalier se fut reposé, Saint Jean, qui témoignait à son égard d'une extrême complaisance, le renseigna sur le but réel d'un voyage aussi inattendu : il ne s'agissait, en somme, de rien moins que de faire retrouver la raison au paladin Roland, qui l'avait perdue dans des circonstances qu'il serait trop long de rapporter, mais où sa responsabilité s'avérait comme sérieusement engagée (1). Une expédition dans la lune était indispensable ; et l'Évangéliste avait reçu l'ordre d'y conduire Astolphe, qui d'ailleurs ne demandait pas mieux. Nous comprenons son empressement : qui d'entre nous, même à notre époque d'aéroplanes et de dirigeables, ne serait point ravi d'aller visiter, sous la conduite d'un Saint, ce bon vieil astre lunaire, que courtisent tous les poètes ? Notre empressement serait d'autant plus grand que le voyage fut entrepris dans des conditions vraiment exceptionnelles, et qu'il n'est pas au pouvoir des hommes de réaliser.

On prépara le char sur lequel Elie avait été, dans les montagnes de la Judée, ravi aux regards mortels. L'Évangéliste y attela lui-même quatre coursiers plus éclatants que la flamme ; il invita Astolphe à y monter, saisit les rênes, et... en route !

Les découvertes sensationnelles que fit dans la lune le chevalier ne furent pas inférieures à l'attente qu'il était permis de concevoir d'un moyen de transport aussi mystérieux. Il y contempla des fleuves, des lacs et des campagnes, des maisons beaucoup plus vastes que celles d'ici-bas, et de grandes forêts solitaires avec de très bonnes chasses. Mais ceci n'était rien. La véritable merveille de la planète se découvre dans un vallon solitaire, resserré entre deux montagnes,

Que mirabilmente era ridotto

Cio che si perde o per nostro difetto,

O per colpa di tempo o di fortuna ;

Cio che si perde qui, là si raguna.

Non pur di regni o di ricchezza parlo

In che la ruota instabile lavora ;

Ma di quel ch' in poter di tor, di darlo

Non ha fortuna, intender voglio ancora. (2)

Voilà, ô Saint Antoine, le spectacle que vit Astolphe et sur lequel nous vous supplions d'inviter les hommes à méditer : tout ce qu'ils perdent ici-bas se retrouve dans ce repli lunaire, mais non pas les richesses, ni les biens de la fortune, ni par suite aucun de ces innombrables objets égarés que l'on confie ordinairement à vos soins. Quoi donc alors ? C'est ce que Saint Jean expliqua au chevalier, à mesure qu'ils s'avançaient dans le vallon.

Il y a là, paraît-il, les réputations rongées par le temps ; les vœux infinis ; pas mal de prières, — du genre de beaucoup de celles que l'on vous adresse, ô Saint de Padoue ; — les soupirs et les larmes des amants ; le temps employé au jeu ; l'oisiveté des hommes ignorants ; les vains désirs et les projets qui ne se réalisent jamais ; les flatteries ; les épitres dédicatoires aux grands de ce monde, — elles ont l'aspect

(1) Les crimes que lui avait fait commettre l'amour d'une païenne, Angélique.

(2) «...où se trouvait étonnamment rassemblé ce que nous perdons par notre faute, ou par les injures du temps, ou par le hasard : tout ce qui se perd ici se réunit là. Je ne parle pas des royaumes, ni des richesses qu'emporte la roue capricieuse, mais de ce qu'il n'est au pouvoir de la fortune ni de donner, ni de ravir. » *Roland furieux*, XXXIV, 73-74. Voir tout le chant.

de cigales crevées, ce qui est une bien jolie image ; — les faveurs des princes ; les amours malheureux ; les traités mal rédigés, dont le nombre doit s'être considérablement accru depuis 1918 ; les charmes qui séduisent les cœurs et les aumônes qui ne seront distribuées qu'après la mort du donateur... Il y a là encore beaucoup d'autres choses, que je ne puis énumérer ; une seule manque à la collection ; et c'est la folie ; jamais les hommes ne l'égarèrent ; jamais elle ne quitta la terre ! Mais l'aventure opposée est précisément le lot du bon sens : tout le monde le perd, et nul ne réussit à s'apercevoir du dommage qu'il a subi. Telle fut la dernière constatation d'Astolphe ; et il la fit à ses dépens.

Il découvrit tout à coup son propre bien dans la lune : des journées et des actions qu'il avait perdues et qui avaient revêtu là des formes nouvelles dont Saint Jean lui expliqua le symbolisme. Enfin il arriva au trésor suprême du vallon lunaire, à cette chose que nous croyons tous posséder abondamment, puisque jamais nous ne la demandons au ciel : le bon sens ! Il y en a là rassemblé un amas formidable et beaucoup plus important que tout le reste à la fois. C'est une liqueur subtile et fluide, et qui s'évaporerait très facilement si elle n'était renfermée dans des flacons bien clos : ceux-ci étaient de diverses tailles, et chacun d'eux portait sur une étiquette le nom de son propriétaire. Le plus grand de tous contenait le bon sens de Roland, que Saint Jean avait reçu mission de faire rechercher et qui était le véritable objet du voyage dans la lune.

Cependant Astolphe n'était pas parvenu au terme de son étonnement. Voici qu'il rencontra bientôt une fiole qui contenait une notable partie de son bon sens à lui-même ; puis d'autres encore où se trouvait le bon sens de beaucoup de personnes de sa connaissance, dont cependant il n'avait jamais suspecté jusque-là le bel équilibre mental :

*Altri in amar lo perde, altri in onori,
Altri in cercar, sovrendo il may, ricchezza ;
Altri nelle speranze de' signori,
Altri dietro alle magiche sciocchezze ;
Altri in gemme, altri in opere di pittori,
Ed altri in altro che più d'altro apprezza.
Di sofisti e d'astrologhi raccolto,
E di poeti ancor ve n'era molto. (1)*

Cette finale, soit dit en passant, nous montre bien que le voyage dans la lune s'accomplissait au XVI^e siècle : les plus nombreux des hommes à avoir perdu leur bonsens, c'étaient alors les sophistes, les astrologues et les poètes. Aujourd'hui, la catégorie de gens qui remplirait le mieux les fioles de la lune serait, sans aucun doute possible, celle des politiques ; et ceci est d'autant plus grave que ces gens-là sont plus dangereux. Ma pauvre France est en train de s'en apercevoir !

Astolphe reçut de Saint Jean la permission de reprendre sa fiole : il se la déboucha sous le nez ; et son bon sens se remit de lui-même en place. Sa vie, du coup, fut longtemps sage ; malheureusement une nouvelle folie lui fit plus tard reprendre encore la cervelle. En tout cas, il put à ce moment quitter le vallon lunaire pour d'autres aventures, après avoir récupéré le contenu de son propre flacon, et après avoir pris sous le bras celui de Roland, qui était d'ailleurs plus lourd qu'il ne l'avait d'abord pensé. Il en fit un peu plus tard, et non sans peine, respirer le contenu au paladin furieux, que l'on avait d'abord solidement garrotté : Roland reprit aussitôt l'usage de sa raison, et son intelligence apparut plus nette et plus vive que jamais... (2).

C'est un bel apologue, ô Saint Antoine, et que l'humanité aurait profité à se rappeler constamment. Les biens qui s'égarèrent et partent pour la lune sont d'un autre ordre que ceux qui restent sur la terre. Puisqu'il est d'usage, — et d'un usage tout à fait abusif, — de vous confier la recherche des seconds, et puisque l'on ne vous adresse, à ce sujet, que trop de prières importunes et puériles, ne pourriez-vous persuader à vos clients qu'il serait plus digne d'eux, et de vous-même, d'imiter Astolphe, et de s'inquiéter davantage de tous les trésors lunaires, indépendants des caprices de la fortune ?

(1) « Les uns l'ont perdu dans l'amour, les autres dans les honneurs ; ceux-ci en parcourant les mers pour s'enrichir, ceux-là en mettant leurs espérances dans la protection des grands ; d'autres en s'adonnant aux sottises de la magie ; d'autres en collectionnant des pierres précieuses ou des tableaux ; d'autres enfin en se laissant dominer par tels ou tels autres goûts. Les sophistes, les astrologues et les poètes étaient fort bien représentés. » *Ibid.*, 85.

(2) *Ibid.*, XXXIX, 54-57.

Au lieu d'aider les hommes à retrouver de vulgaires pièces de monnaie, vous leur éviterez de perdre inutilement leur temps, et vous leur rendriez leur bon sens : ce qui serait une œuvre en rapport étroit avec votre grande puissance de Thaumaturge...

La nature des prières que l'on vous adresse, ô Saint Antoine, serait peut-être un peu modifiée : mais le nombre de vos clients ne diminuerait pas, bien au contraire ; l'Arioste nous en est un sûr garant.

Vous nous protégeriez contre l'oisiveté, et s'il ne vous était pas donné de nous faire retrouver les heures égarées dans le passé, vous nous aideriez au moins, dans l'avenir, à ne pas en augmenter le nombre.

Si chacun de nous pouvait mesurer, comme Astolphe, l'amas de ses journées perdues, son premier mouvement serait de surprise, et sincère : nul n'imaginerait que son propre tas est aussi grand !

Il nous est infiniment désagréable de perdre notre argent ; mais notre temps, c'est une allégresse : nous ne le perdons pas, nous le tuons, comme s'il était un être malaisant. Nous avons même inventé un nombre, chaque jour plus considérable, d'établissements, destinés à nous venir en aide dans cette exécution. Les plus célèbres sont, pour les hommes, les cafés, les tripts et les cercles, qui ne diffèrent d'ailleurs les uns des autres que par des nuances imperceptibles ; pour les femmes, les salons, les ateliers de modistes et de couturières, et surtout les grands magasins ; les *dancings* enfin sont une heureuse solution du problème mixte.

Les érudits nous ont enseigné, avec une rigoureuse précision, comment l'humanité, ô Saint Antoine, perdait son temps à votre époque. Depuis sept cents ans, les procédés extérieurs se sont beaucoup perfectionnés ; mais le fond reste immuable : le jeu, la toilette et les paroles inutiles. Il faudrait cependant y ajouter une découverte qui a eu autant d'influence sur la marche du monde que la première exploration de l'Amérique : le tabac. Si Astolphe retournait dans la lune, Saint Jean aurait fort affaire à le préserver de la suffocation : l'atmosphère doit être devenue là-haut absolument irrespirable, si toute la fumée de nos pipes, de nos cigares et de nos cigarettes va s'y condenser ; et ce, sans même tenir compte de l'opinion, négligeable, des savants que la nicotine est un poison...

Les tripts du Moyen Age étaient nombreux, mais mal famés ; les dés et les dagues y voisinaient, et quand les premiers tombaient mal, les seconds corrigeaient l'écart des points ; le tenancier coupait aussi les têtes et augmentait volontiers ses gains illicites par un modeste traitement d'exécuteur des hautes œuvres. Les pouvoirs publics avaient déjà trouvé le moyen d'intervenir, et l'administration n'entendait pas que les gens fussent volés sans qu'elle en profitât raisonnablement. Ce sont bien les principes d'aujourd'hui, à cette seule différence près que le métier de boureeux est plus étroitement spécialisé, et que, comme nous vivons à une époque d'égalité, les maisons de jeu se sont fort hiérarchisées : chacun de nous ne peut plus désormais perdre son temps que conformément à sa condition. Du bouge à langue verte au cercle à habits noirs, nous avons toute la gamme des couleurs, et il est imprudent de se tromper de porte. Ces divers établissements sont d'ailleurs assez fermés : mais un porte-feuille bien garni et un casier judiciaire bien orné y facilitent beaucoup notre admission. Le fisc et la police s'y assurent, du haut en bas, leurs petites entrées auxquelles ils s'efforcent toujours de garder le charme de l'imprévu, en se dispensant de se faire annoncer : en somme, ils tiennent à offrir aux habitués un passe-temps supplémentaire, quoique non gratuit. Pour ceux qui n'ont les moyens de fréquenter ni les cercles, ni les bouges, il existe des maisons plus largement ouvertes. Le milieu y est en général plus mêlé ; mais les heures y coulent tout aussi inutiles et l'organisation du temps perdu y est aussi savante. Ce sont les cafés et les casinos ; les premiers sont plus nombreux ; les seconds plus perfectionnés : car ils ont le monopole de la roulette, dont le principe ne diffère pas essentiellement de celui des dés, chers au Moyen Age et de nos jours un peu abandonnés ; et la fortune y court sur de petits chevaux, au lieu de faire sur la jante d'une roue un équilibre vraiment fatigant.

Mais tous ces temples sacrés de l'oisiveté ont un accessoire commun : le jeu de cartes. Du cercle qui cherche à passer pour le plus aristocratique jusqu'au plus ignoble tripot, la dame de pique étend son règne, avec une égale emprise. Il n'y a d'autre variante que l'épaisseur de la couche de crasse que cette aimable personne a sur le profil ; du jeu glacé, doré sur tranches, et qui ne ressert pas deux fois, jusqu'à ces dégoutants cartons décolorés où les figures ne sont même plus reconnaissables : cartes propres, cartes sales, les mains de ceux qui les agitent sont parallèlement plus ou moins blanches ; mais la différence ne s'étend pas au-delà des mains ; les cœurs sont agités de sentiments

identiques : ne pas payer une dette de jeu, c'est le déshonneur en haut, et en bas les coups de couteau ; cette conception de l'honneur n'est pas moins dégradante qu'un échange rude de horions... L'une et l'autre nous apportent la preuve irréfutable que la perte du temps s'accompagne de la perte du bon sens, et qu'elle n'est pas aussi anodine que nous pourrions l'imaginer. L'Astolphe d'aujourd'hui qui repartirait pour la lune, et qui serait assez bien guidé pour découvrir les causes des heures inutiles des hommes, trouverait que parmi ces causes les cartes battent tous les records : au jeu proprement dit il faut encore ajouter les réussites, où les vieilles dames décevues cherchent le secret de l'avenir...

Mais les femmes possèdent, pour perdre leur temps, de plus subtils prétextes, parmi lesquels tiennent le premier rang les bavardages et la toilette. Bavardages mondains d'un salon ; ou populaires d'une loge de concierge ; bavardages de petites boutiques de province ; ou bavardages de servantes au marché ; des uns il n'est aux autres que des différences superficielles et qui ne méritent pas d'être retenues : les premières cependant paraissent les plus coupables, elles sont les plus préméditées ; toutes n'ont qu'une base solide, et qui est la médisance : il faut s'en réjouir comme d'un moindre mal : la calomnie a un pire venin.

Une conversation de salon, à date fixe, à jour fixe, à heure fixe, serpente lamentable sur des lieux communs ; les sautés et le temps en font les meilleurs frais, le roman du jour peut-être ou quelque pièce de théâtre ; mais l'intérêt languit et les phrases se traînent. Qu'un nom propre y tombe, et toutes les poudres flambent : les regards brillent et les oreilles attentives ne perdent plus une syllabe ; les esprits ajoutent cruellement à la malignité des sous-entendus. Préférons deux servantes qui, chez l'épicière, s'aiguisent les griffes sur leurs maîtresses !

De la tête aux pieds, le vêtement est devenu, de nécessaire, une vaine parade. Les moralistes et les prédicateurs du Moyen Âge tonnaient déjà contre de tels abus ; mais nous ne pouvons croire que la mode eût, au XIII^e siècle, des caprices aussi vifs que ceux d'aujourd'hui et qu'à un intervalle aussi court une robe ou un chapeau fussent taxés de ridicule. Modifier des longueurs, des largeurs, des hauteurs et des couleurs, rendre pointu ce qui était rond et rond le triangulaire, s'amincir, s'épaissir, se sangler ou se draper, passer de la gaine au péplum et marcher à grand supplice sur d'interminables talons, combiner les plus étranges ingrédients dans les plus ahurissants contrastes, en oublier que les pauvres habits sont avant tout des objets utiles, et finir par massacrer l'élégance et la beauté pour poursuivre l'inédit : voilà le passe-temps qui peuple la lune, et le suprême égarément de la plus charmante moitié du genre humain.

Et le temps perdu entraîne la perte du bon sens : un café, ou la boutique — on dit : le salon — d'un grand couturier, sont les lieux du monde où l'on déraisonne le plus ; seule la Chambre des députés pourrait sans désavantage soutenir la comparaison...

Il y a des hommes, dit l'Arioste, qui ont perdu leur bon sens « en mettant leurs espérances dans la protection des grands ». Cette remarque est toujours vraie ; seuls, ceux que l'on appelle « les grands » ont un peu changé de nature. Les vieilles familles d'autrefois, les princes, qui disposaient des places, des honneurs et des faveurs, ou bien ont disparu, ou n'ont plus de crédit : les hommes politiques les ont remplacés. Les sollicitateurs de faire volte-face ! Ils ne courtisent que le pouvoir : qu'il vienne de la naissance, ou de l'intrigue, ou du suffrage universel, peu leur en chaut. C'est l'antichambre d'un ministre qui est devenu le purgatoire des quémandeurs ; les plus petits se contentent même de l'antichambre d'un préfet et ils y exécutent, à chaque mouvement de la porte sainte, des courbettes pleines d'humilité ; quant à ceux qui se croient malins, c'est tout simplement à la porte du député influent qu'ils vont monter une garde respectueuse et infatigable. Non, le bon sens n'a vraiment pas cessé, depuis le XVI^e siècle, de se perdre dans les antichambres : mais les antichambres ne sont plus les mêmes...

Le désir des honneurs et des richesses continue aussi à nous faire déraisonner : et d'autant mieux que les uns et les autres sont devenus plus accessibles. Pour être jugé digne d'apprendre ses lettres à un enfant de quatre ans, il faut passer des examens et exhiber des brevets en due forme ; mais pour être député il n'est pas indispensable de savoir lire et il peut même être avantageux de ne pas savoir signer. Toutes les ambitions ont désormais le droit imprescriptible d'être satisfaites : c'est affaire au plus habile ; mais les scrupules sont décon-

Parmi les avantages, les moins contestables, d'une démocratie, il y a celui de faire tourner toutes les têtes. La salle d'une réunion électorale, publique et contradictoire, n'est qu'un asile temporaire d'aliénés, où il ne manque que le directeur, les médecins et les infirmiers. Dès qu'il est question de remplir les urnes de nos suffrages, les fioles de la lune se remplissent de notre bon sens, par une correspondance mystérieuse et automatique ; dès que le peuple se prépare à exercer sa souveraineté éphémère, le nombre des gens qui déraisonnent prend aussitôt des proportions inquiétantes.

Une sorte d'honneurs qui détraque aujourd'hui beaucoup plus de cervelles qu'au temps de l'Arioste, ce sont les décorations. La maladie du ruban exerce des ravages d'autant plus terribles que les rubans sont plus savamment hiérarchisés : le malade n'est jamais satisfait, et, grimpé sur un échelon, il halète vers l'échelon immédiatement supérieur. Quand il a enfin réussi à monter sur le faite, il n'aspire nullement à descendre, mais seulement à obtenir une croix d'une autre forme ou d'un autre diamètre. On mène les hommes très loin avec de tels hochets : une distribution convenable de rubans, faite d'une main exercée, modifie, du blanc au noir, les résultats d'un scrutin : les idées d'un électeur changent facilement de couleur avec la couleur de sa boutonnière. En France le violet suffit en général pour les humbles, mais dès que l'on monte un peu, le candidat voit rouge : le garçon de bureau qui range les papiers dans un ministère aspire aux palmes académiques, et le scribe qui les noircit ambitionne la légion d'honneur. Les hommes et les femmes perdent également leur bon sens en rubans : mais les femmes se contentent de les mettre sur leurs chapeaux et la crise qui en résulte est beaucoup moins grave...

Les troubles cérébraux qu'occasionne l'appât des richesses se sont, depuis le XVI^e siècle, considérablement accrus ; l'organisation moderne de la finance et du commerce met la spéculation à la portée de tous. Le premier venu peut jouer à la hausse avec les plus maigres capitaux. Dix font fortune ; mille se ruinent ; ceux-ci sont vite oubliés ; et les dix nouveaux riches excitent, par leur exemple, la concupiscence des yeux chez quelques millions de pauvres diables. Les guerres, qui bouleversent toutes les valeurs, exacerbent encore la faim sacrée de l'or, ou tout au moins des billets qui le remplacent ; et les Etats, en jetant des millions en loteries, témoignent de tout l'intérêt qu'ils prennent à l'épanouissement universel de la folie. Jadis, il n'était possible de s'enrichir qu'à la condition de travailler ; ce frein a disparu ; un heureux coup de bourse a aujourd'hui des résultats plus palpables que plusieurs années de fatigues. Et qui donc ne peut espérer de faire enfin ce coup magique, dont les immenses profits serviraient d'abord à réparer les désastres des opérations préliminaires ?

Ainsi toutes les causes qu'assignait l'Arioste à la perte du bon sens subsistent aujourd'hui, y compris les sottises de la magie et la manie des collections : mais elles se sont toutes beaucoup aggravées avec le temps. Une seule est demeurée immuable, parce qu'elle a du premier coup atteint son paroxysme et qu'elle ne saurait aller plus outre ; c'est d'ailleurs celle que le poète énumère la première et dont nous savons tous qu'elle est la plus puissante :

Altri in amar lo perde...

L'amour ne peut être sauvé de la folie : mais il peut en être racheté par la dignité de son objet...

O Saint Antoine de Padoue, ne voilà-t-il pas un champ sans limites ouvert à votre puissance, spécialisée, pour trop de gens, dans la recherche des objets égarés ?

Donnez aux hommes le courage de ne point perdre leur temps à des inepties : non pas parce que le temps est de l'argent, mais beaucoup plus simplement parce qu'il est un don de Dieu, qui nous demandera compte de son emploi.

Et toutes les fois que nous aurons perdu notre bon sens, et que notre fiole lunaire se remplira parce que notre cervelle fera l'opération inverse, daignez nous aider, ô Thaumaturge, à le récupérer ; mais daignez d'abord avoir la charité de nous prévenir de la perte que nous venons de faire : car ce serait la moitié de notre guérison que d'avoir conscience que nous divaguons...

ALEXANDRE MASSERON.



Invocation à la Théologie pour le temps présent

I

La cité sur la faite est ta similitude :
murs de logique et tours de spéculation
que la raison cimente avec la certitude,
et dont la foi couronne, au fond des celsitudes,
majestueusement l'édification.

La pyramide est ton symbolé encor, Science
qui sors de la ténèbre où le monde se meut,
et sûrement, par les degrés des transcendances,
avec le calme et la lenteur de la prudence,
sans vertige gravis jusqu'à la pointe : Dieu.

Tu montes : le soleil t'auréole la tête ;
enseignes, et tes yeux fixent la vérité :
pour définir le Nom qui n'a point d'épithète,
ton syllogisme égale un rythme de poète,
ton langage remplit les sphères de clarté.

II

Toi qui sur les sommets marches, Théologie,
entends, regarde, arrête, écoute — et redescends :
ce siècle est une salle à la fin de l'orgie,
quand la mort, sur le mur marquant son effigie,
renverse les flambeaux dans l'ordure et le sang.

L'horreur du cauchemar suit la douceur du rêve
les Plaisirs se sont tus, sachant qu'ils vont mourir ;
la Luxure chancelle et l'Orgueil se relève,
le Désespoir se rue à la pointe du glaive...
— les rats, sous les rideaux de pourpre, vont courir...

III

Ce siècle eut des flambeaux : il n'a plus de lumière,
son avenir s'égare aux routes de la nuit ;
portant comme un vaincu le poids de la matière,
il voit à l'horizon retomber la poussière :
l'Illusion s'en va, l'Espérance la suit.

Cette gêne pourtant, cet effroi, ce malaise
l'empêchent de mourir jusque dans le tombeau ;
le désir le tourmente et le remords lui pèse,
le besoin d'unité, l'effort vers la synthèse
hante son âme en peine et son corps en lambeaux.

Le Credo de Nicée avec l'Ordre de Rome,
les hymnes de Sion, les pierres de ses murs,
rends-les à notre siècle, ô Connaissance, ô Somme,
toi qui sur la sagesse et le savoir de l'homme
ériges ta splendeur de neige dans l'azur.

G. DE REYNOLD.



Le rôle des Juifs dans le Capitalisme moderne

La plupart de ceux qui ont enquêté en Russie depuis 1917 s'accordent à déclarer que la Révolution bolchéviste a eu pour principaux inspirateurs, pour principaux leaders et pour principaux profiteurs des Juifs.

M. Ch. Saroléa, dans cette *Revue*, et M. H. Belloc, dans son ouvrage *The Jews* (Londres, Constable) ont été particulièrement catégoriques.

Quelles peuvent être les conséquences de cette emprise sur l'activité économique, politique, militaire, culturelle et religieuse d'un peuple de plus de cent millions d'hommes ?

Certains sont convaincus qu'en bouleversant l'empire des tsars, ces Juifs ne voulaient que se venger des rigueurs de cette dynastie et de ses agents à leur égard.

D'autres estiment que ces Juifs ont cédé à cette passion de désordre, à ce goût d'anarchie, que leur congénère Bernard Lazare a désigné et déploré comme un des instincts, comme une des tares de leur race.

Il en est qui prétendent expliquer d'une façon plus impressionnante ce monstrueux phénomène. Ils pensent et ils soutiennent que les violences dont la Russie est depuis sept années déjà la pantelante victime ont pour but de réaliser un plan d'impérialisme juif.

Dans les premiers mois de 1917, le Capitaine H. S. Spencer, des Royal Irish Fusiliers, exprimait un avis de cette nature aux dirigeants du Foreign Office qui l'avaient chargé d'examiner la Russie. « Des Juifs d'Allemagne réunis à Copenhague, écrivait-il, ont décidé d'envoyer Lénine en Russie et d'y provoquer une révolution qui devancerait la révolution des Russes. Par une politique d'extermination, les Juifs comptent se rendre maîtres de la Russie. Pour accompagner Lénine, deux Juifs fanatiques ont été désignés, Vainin et Savarof, qui organiseront une totale extermination de tous les éléments qui, grâce à leurs richesses ou à leur intelligence, s'opposeraient à ce plan germano-juif. » Il convient vraisemblablement de comprendre par ces derniers mots : un plan de Juifs fixés en Allemagne.

Depuis lors cette opinion a été souvent défendue.

Elle l'a été notamment au fameux procès de Munich (février-mars 1924) par le Général Ludendorff et par Hitler. « L'Allemagne, disait celui-ci, l'Allemagne est en ce moment le théâtre d'une lutte entre deux forces opposées : le nationalisme et le marxisme juif ou socialisme. Si le marxisme juif l'emporte, il n'y aura plus, de Vladivostock au Rhin, qu'un Empire juif gouverné de Moscou. »

Ceux qui parlent ainsi font volontiers valoir les considérations suivantes qui, selon eux, sont éminemment suggestives des possibilités d'un tel projet :

1^o L'énorme pouvoir que les Juifs se sont assuré sur les anciens sujets des Tsars ;

2^o Le pourcentage des Juifs dans les pays situés à l'Ouest immédiat de la Russie, et que le Juif Lienfield, directeur du bureau statistique pour l'étude sociale du peuple juif, appelle

l'Europe Juive Centrale : la Lithuanie, la Pologne, la Lettonie, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie, la Hongrie. Ce pourcentage dépasse huit pour cent de la population totale, alors que dans la plupart des autres pays il ne dépasse guère un demi pour cent. La capitale de la Pologne comprend trois cent dix-neuf mille Juifs, soit à peu près cinquante pour cent de l'ensemble ; les Juifs de ces régions voisines de la Russie ont à un degré étonnant l'instinct de leur race, et la passion de conserver les concepts, les usages, les particularités, les prérogatives de la nation juive (Cf. CH. SAROLÉA, dans la *Revue catholique des idées et des faits* du 6 juin 1924, pp. 11 et suivantes) ;

3° L'accapement des fonctions financières et des fonctions intellectuelles par les Juifs en ces pays ;

4° La puissance des Juifs sur l'activité économique de l'Allemagne où le quart des postes d'administrateurs dans les grandes firmes sont détenus par des Juifs.

C'est, affirme-t-on, pour hâter l'exécution de ce plan gigantesque d'un Empire juif de Vladivostock au Rhin que les chefs d'Israël ont décidé de créer à Dantzig une université qui exercerait son influence sur toutes ces contrées.

Nous n'essaierons pas de départager ceux qui assignent pour cause à la révolution bolchéviste un désir furieux d'atroce vengeance, ceux qui l'expliquent par un nihilisme congénital à de nombreux Juifs et ceux qui voient en elle la première étape, une étape de sanie et de sang, vers un Empire juif de dimensions colossales. Ces trois hypothèses sont plausibles. Il y a sans doute lieu de les prendre toutes trois en considération, mais en n'accordant à chacune d'elles qu'une valeur fragmentaire : ce désir de vengeance et ce nihilisme auraient été le fait d'un grand nombre, cet impérialisme aurait été et continuerait d'être le mobile de certains chefs seulement, de quelques princes d'Israël.

* * *

Quoi qu'il en soit, il existe un péril juif, péril de mercantilisme éfréné, péril de matérialisme agressif, péril de notre asservissement à la finance juive, péril de notre subordination politique à des Juifs au sein de notre propre patrie, péril de perversion de nos idéalités occidentales, péril de destruction de nos aptitudes de grands civilisateurs, péril d'oppression et péril d'éviction du Catholicisme : au congrès des étudiants juifs à Anvers du 28 avril au 3 mai, un des orateurs, M. Pohl, déclara que dans des milieux universitaires la proportion des Juifs athées dépassait quarante-cinq pour cent.

Il importe de parer à ce péril. Par quels moyens ?

* * *

M. Ch. Saroléa le signalait ici, les Russes méditent un terrible pogrom, une extermination de tous les Juifs dont ils parviendront à s'emparer.

Cette tuerie, si soigneusement qu'on l'organise, manquerait à tout le moins d'équité et d'efficacité.

Elle atteindrait surtout les plus pauvres, les plus débiles, les moins défiants, les moins coupables. Les autres auraient vite réussi à fuir et à trouver un asile sûr. Ils comploteraient du dehors, ils agiraient du dehors contre la Russie. Le danger ne serait pas complètement évité, il ne serait qu'amoindri.

Des dizaines de milliers de Juifs, assurément les plus débrouillards, les plus cossus et les plus compromis ont quitté la Russie depuis quelques mois. Les uns se sont établis en Allemagne,

les autres se sont fixés en Belgique, en Hollande, en France, aux États-Unis. De pareils exodes seraient plus considérables si les Russes commençaient de sévir. Ces pogroms compliqueraient donc à l'extrême notre situation et celle des pays qui ont une réputation d'hospitalité et de mansuétude (1).

On a maintes fois proposé de réunir les Juifs sur un sol dont ils seraient reconnus les seuls possesseurs. Les Sionistes voulaient que ce fût en Palestine. D'autres ont conseillé que ce fût en Amérique ou en Sibérie. Il faudrait un territoire étendu, d'une incontestable fertilité et qu'aucun peuple n'habite encore. On ne paraît pas l'avoir trouvé. Il faudrait obtenir que les Juifs qui se sont incrustés dans les agglomérations les plus riches d'Europe, qui s'y sont enrichis fabuleusement et qui y jouissent de leur pouvoir renoncent à tout cela pour habiter désormais un pays aux débuts de sa colonisation. Qui ne voit combien ce renoncement est improbable ? Le Sionisme a échoué. Toutes les tentatives du même genre échouent aussi.

Supposons qu'elles aient des chances de succès. Serait-il bon d'y recourir ?

Nous avons montré, d'après W. Sombart, combien l'Italie, l'Espagne et le Portugal s'appauvrirent jadis en expulsant les Juifs. D'autre part, M. H. Belloc estime que les Juifs par leurs idées, par leurs passions, par leurs méthodes, par leur sang sont pour les peuples du Nord-Ouest de l'Europe un incomparable excitant, une invite ou une contrainte à la pensée et à l'action. (Cf. *The Jews*, pp. 281 et suivantes). Si déplaisantes que puissent être ces appréciations, nous aurions tort de les négliger.

On a préconisé l'assimilation des Juifs par leur mariage avec des indigènes. C'était perdre de vue que les fils d'Israël les plus redoutables, ceux qui sont les plus actifs et qui ont la plus grande fierté de leur race n'accepteraient pas cet abâtardissement. C'était perdre de vue aussi que les Juifs ont une hérédité plus fixée que la nôtre et qu'en s'unissant à nos filles ils procréeraient des enfants qui leur ressembleraient à eux-mêmes beaucoup plus qu'à nous.

M. Ch. Maurras a publié naguère quelques suggestions très intéressantes pour résoudre le problème juif.

Notre nation, écrivait-il, peut être considérée comme une fédération de nationalités autonomes. La vieille France était constituée d'une nation bretonne, d'une nation picarde, d'une nation bourguignonne, d'une nation provençale, même d'une nation parisienne, chacune usant du droit d'être représentée autour du trône unitaire et de faire valoir ses intérêts, ses droits, ses doléances, ses remontrances, ses besoins. Qu'est-ce donc qui empêcherait d'ajouter à ces nations une nation juive, c'est-à-dire la collectivité des Juifs installés dans le pays ?

Mais presque aussitôt M. Ch. Maurras signalait quelques difficultés.

Bretons, Picards, Bourguignons, Dauphinois, Provençaux,

(1) Le groupe ultranationaliste des députés allemands a tenu le 26 mai une séance au Reichstag et a adopté plusieurs motions, dont l'une réclamait l'expulsion de tous les Juifs qui se sont installés en Allemagne depuis le mois d'août 1914. Le groupe socialiste-national du Reichstag déposera une proposition dans le même sens, réclamant la confiscation partielle de la fortune des expulsés. Les antisémites proposeront de défendre aux Juifs de modifier leur nom et proposeront de donner à cette loi un effet rétroactif. — Ces mesures auront inévitablement pour conséquence d'augmenter le nombre des Juifs en Belgique.

Parisiens, observait-il, sont des peuples qui disposent chacun d'un territoire spécial qu'ils ont cultivé et mis en valeur. Il n'y a pas de territoire français qui soit réservé à la race juive. Elle est dispersée, vaporisée à peu près dans tous. Elle peut obtenir dans tous une influence propre. Par cette influence en chacun des points du territoire national, les Juifs finiraient par cumuler les avantages de trois statuts simultanés : 1^o le statut de citoyens français ; 2^o le statut d'habitant d'une province ; 3^o le statut de membre du peuple juif. Ces nouveaux venus — ils sont tous, relativement, de nouveaux venus — détiendraient pratiquement des moyens supplémentaires de défense, d'action et de promotion.

M. Ch. Maurras ajoutait d'autres remarques à celle-là.

Les populations de nos provinces, notait-il, sont distribuées sur tous les gradins de la hiérarchie sociale. Elles comportent avant tout une épaisse et compacte masse paysanne occupée aux travaux les plus absorbants. L'ascension rustique ne se fait qu'avec une extrême lenteur. Bien que très influent sur la vie de la France, le partage du rural est d'être gouverné beaucoup plus que de gouverner, il est administré beaucoup plus que maître de l'administration. Au contraire, les Juifs qui nous arrivent n'ayant que leur chemise sur le dos, fabriquent en deux ou trois générations des petits, moyens et gros bourgeois, manieurs d'argent, marchands de paroles, pourvoyeurs de librairies et de journaux ; leur influence n'est proportionnelle ni à leur nombre ni à leur valeur intellectuelle ou morale. La vitesse de l'ascension que les Juifs attribuent à leur intelligence signifie très fréquemment position privilégiée, cohésion ethnique, vie urbaine, enfin ruse, intrigue, habileté à prendre le vent et à exploiter les passions et les fièvres de l'heure. A nombre égal et même à valeur supposée égale, cette nation juive élevée si rapidement au plus haut de la société, ce peuple d'avocats, d'écrivains, de fonctionnaires, de magistrats, de commerçants, de banquiers exerce un pouvoir qui n'est comparable à celui d'aucune province française. Reconnaître aux Juifs les mêmes droits qu'aux habitants d'une des provinces de la nation, c'est donc assurer leur suprématie.

« Bref, concluait M. Ch. Maurras, Israël nous adresse ses parents pauvres, pour les nourrir, les loger, les habiller, les instruire, les enrichir à nos dépens. Et ses parents riches usent également de leur influence et de leur richesse à nos dépens. Nous sommes en déficit dans les deux cas. Une telle politique se tient du point de vue juif. Elle consiste à recevoir sans rendre, à exploiter sans remercier. Mais elle est aussi peu favorable que possible à la conclusion d'un de ces pactes fédératifs qui, avant tout, supposent sincérité, confiance et esprit de justice. Parasitisme n'est pas collaboration. Ingratitude n'est pas communauté de vie. » Ce pacte fédératif est un rêve. Il serait une duperie. Il serait une iniquité. Il aboutirait à une dépossession de l'indigène.

On ne peut donc espérer résoudre le problème juif ni par le pogrom, ni par l'expulsion, ni par l'établissement des Juifs sur un sol juif, ni par l'assimilation, ni par l'octroi d'un statut analogue au statut d'une des provinces de la nation.

Il ne reste qu'à tolérer les Juifs parmi nous, en les surveillant étroitement, en les traitant non comme des égaux, mais comme des hôtes envers lesquels la défiance est de rigueur, comme des citoyens de seconde classe.

* * *

Saint Thomas d'Aquin (1) avait prescrit à ses contemporains

(1) On lira à ce sujet avec un vif intérêt une brochure de Mgr S. DEPLIGE : *Saint Thomas et la Question juive*. Paris, Bloud, 1902.

une telle politique : Point d'hostilités contre les Juifs, mais des mesures de protection en faveur des autochtones. Mesures de protection religieuse, de sorte que les Juifs ne se livrent pas à une propagande funeste à nos Saintes Croyances. Mesures de protection politique, de sorte que les Juifs n'exercent pas de fonctions publiques. Mesures de protection économique, de sorte que les Juifs doivent restituer les gains qu'ils ont réalisés par l'agiotage ou l'usure et de sorte qu'ils soient contraints de devenir des producteurs.

En divers pays, dans le nôtre aussi, des suggestions de cette nature sont faites maintenant par des hommes d'élite.

« Les Juifs, dit-on, s'installent parmi nous. Qu'ils acceptent donc le statut que nous jugeons nécessaire pour notre propre sécurité. Ils ne sont pas Belges. Pourquoi auraient-ils le titre de Belges, les avantages et les facilités que la Belgique reconnaît à ses fils ? Qu'ils soient désignés sur les registres publics et sur leur carte d'identité selon leur nationalité véritable ; qu'ils y soient qualifiés Juifs. Ils sont fiers de leur passé. Ils sont fiers de leur sang. Qu'y a-t-il de blessant à ce qu'ils portent leur nom exact ? Quant à nous, nous serons avertis, et nous prendrons les précautions que nous jugerons utiles. Il semble d'une élémentaire prudence qu'on leur interdise de posséder en Belgique des immeubles importants, de participer aux opérations de Bourse qui ne se font pas au comptant, de se livrer au trafic des monnaies et aux opérations cambistes. Il semble juste qu'ils paient un impôt supplémentaire. Depuis des siècles, nous-mêmes, nos pères et tous nos ascendants, nous avons, à prix d'or, d'énergie, d'intelligence et de sang, aménagé notre pays. Il ne convient pas que des étrangers arrivés hier ou avant-hier profitent de ces commodités sans rien fournir de tout ce qu'elles ont coûté. Il faut que les Juifs ne puissent pas être officiers, hauts fonctionnaires, magistrats, députés, sénateurs, diplomates ou ministres de Belgique, si leur assimilation n'est pas certaine. Et leur assimilation ne peut être considérée comme certaine que par l'importance et la durée des services qu'ils ont rendus à notre nation.

Les Athéniens usèrent autrefois de ces procédés.

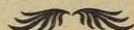
Ils empêchèrent les métèques de devenir propriétaires et Attique et d'épouser des filles de l'Attique. Ils les soumirent à des taxes spéciales. Ils les enrôlèrent en temps de guerre dans les services les plus rudes et les plus périlleux, parmi les rameurs de la flotte.

Cette politique tutélaire n'est possible que dans un peuple qui a conservé très vivaces ses fiertés, le sens de ses prérogatives, la conscience des privilèges qui lui sont dus. Elle n'est possible que par un État libre vis-à-vis d'Israël, fort, et passionné pour l'indépendance nationale.

Avons-nous ces fiertés-là ? Avons-nous ce sens-là ? Avons-nous cette conscience-là ? Avons-nous un État de cette qualité ?

Si nous manquons de cela, nous serons avant longtemps bousculés, dépossédés et asservis, en proie à des regrets amers et à des désirs furieux de vengeance. Les suggestions qui précèdent garantiraient nos patrimoines et notre dignité nos meilleures traditions et notre avenir de civilisateurs. Elles sont modérées. Elles sont humaines. Elles s'accordent avec l'enseignement de saint Thomas d'Aquin. Elles sont un indice, et qui n'est certes pas négligeable, de la constant et pressante actualité de ce qu'il écrivit.

NORBERT WALLEZ,
Professeur à l'Ecole Supérieure
Commerciale et Consulaire de Mons



Les idées et les faits

Chronique des Idées

Réformes universitaires

Au banquet des réformes universitaires, dont l'honorable M. Nolif est l'architrôcle, l'ordonnateur suprême, l'institution de l'examen d'entrée ne figure sur la carte que comme hors-d'œuvre et n'est en réalité qu'une sorte d'apéritif. C'est à la Chambre que le Vatel ministériel fait déguster son « entrée », mais c'est au Sénat que se déroule le festin réformiste. Il faut dire tout de suite que le grand-maître... d'hôtel « fait bien les choses », à en juger par son menu distingué et copieux. L'Exposé des motifs prend une vingtaine de pages in-folio, le Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires est une forte brochure de 44 pages du même format, texte français et flamand. En réalité c'est toute l'organisation créée par la loi organique des universités du 10 avril 1890-3 juillet 1891 et que l'on croyait définitivement arrêtée qui est profondément modifiée dans son ensemble et dans ses parties. Tous les grades académiques — leur nombre est désormais porté à vingt-trois — tous les examens qui y conduisent sont remaniés, il est même institué des grades nouveaux : *agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour la philosophie et les lettres* — un titre à coucher dehors et à ne pas mettre sur une carte de visite — *agrégé* pour les sciences, *agrégé de l'enseignement supérieur*.

C'est à une refonte générale de notre enseignement supérieur que M. Nolif ambitionne d'attacher son nom et une ère nouvelle qu'il veut inaugurer, l'ère nolifienne. Est-ce que vraiment la loi de 1890 était si caduque, si mal adaptée qu'elle nécessitait un radoubage aussi étendu ? Il faudrait pour répondre avec pertinence à une telle question, cette compétence encyclopédique, ce savoir à la Pic de la Mirandole, qui est l'apanage des ministres des Sciences et des Arts. Il apparaît bien cependant, même aux profanes, qu'après trente-quatre ans d'application, la loi de 1890, perfectible d'ailleurs comme toutes les choses humaines, a révélé des déficiences et suggéré des progrès. Il est des cas très curieux où la loi retarde sur l'évolution des faits et appelle un redressement nécessaire. Un exemple intéressant nous en est fourni par un rapport de M. le député Gollier, spécialiste distingué des questions d'enseignement, sur le grade d'ingénieur. Saviez-vous, lecteurs, que la loi ne reconnaissait jusqu'à présent que l'ingénieur *civil des mines* et l'ingénieur *des constructions civiles*, et leur réservait le privilège exclusif, vrai monopole, d'être admis à concourir pour les fonctions d'ingénieur dans n'importe quelle administration de l'Etat ! Pour entrer au service spécial de l'Electricité dans les Chemins de fer, un ingénieur-électricien — grade purement scientifique — doit être nanti du diplôme d'ingénieur *civil des mines*, il doit montrer non patte blanche mais patte noire, en faisant preuve, pour être agréé comme électricien, qu'il est au courant de la technique spéciale de l'exploitation de nos richesses minérales ! Un ingénieur naval ne sera pas reçu à la Marine s'il n'est pas ingénieur des mines, il ne peut se spécialiser dans la navigation, s'il n'est au préalable versé dans l'extraction houillère ! Evidemment, ces dispositions légales remontent à l'époque où tout ce que l'Etat demandait à ses ingénieurs, se bornait à l'étude des mines et des voies de communication, mais depuis les sciences appliquées ont fait du quatre-vingts à l'heure, les exigences des services publics se sont immensément élargies, une floraison de spécialités a poussé et il n'est que logique d'octroyer aussi la reconnaissance légale à l'ingénieur métallurgiste, chimiste, électricien, mécanicien, mécanicien-électricien, des constructions navales et architecte, en attendant la reconnaissance des ingénieurs capillaires ?...

Il est hors de doute que la législation de 1890 retardé en plus d'un point sur l'évolution, scientifique, il saute aux yeux que des disciplines qui n'existaient qu'à l'état embryonnaire, il y a quelque quarante ans, ont acquis un développement considérable et réclament

de ce chef leur insertion au programme, il en est dont l'importance s'est accrue par le mouvement même de la civilisation. Droit maritime, par exemple, droit fiscal, droit colonial, droit social : autant d'espèces juridiques singulièrement évoluées auxquelles l'enseignement doit faire plus large place pour être à la hauteur du progrès.

Par ailleurs, n'y a-t-il pas des parties caduques dans l'ancien programme ? N'y a-t-il pas des branches qu'on pourrait, qu'on devrait soumettre à un élagage rationnel ? Mais ici, *incedo per ignes*, et je craindrais d'attirer sur ma tête les foudres de tel spécialiste éminent rien qu'en demandant, par exemple, s'il n'y aurait pas lieu de resserrer le canon classique, à la candidature en philosophie, en éliminant des auteurs difficiles et secondaires, comme Plaute...

En réalité, pour porter sur les innovations introduites un jugement de valeur, il faut partir, ici comme partout, du principe de finalité qui seul peut fournir un critère suffisant. Quel est le but des études universitaires ? L'université est-elle exclusivement ou avant tout une école de science, ou bien est-elle surtout une école de formation professionnelle, préparant à l'exercice des professions libérales ? Fait-elle des savants, dans toute l'acception du mot, des esprits de haute culture et de large synthèse, possédant un vaste acquis et en mesure de se livrer aux recherches personnelles, aux investigations hardies, aux découvertes ? Se borne-t-elle à faire des avocats, des médecins, des ingénieurs, des professeurs ? Je crois tout le monde à peu près d'accord sur le principe, quitte à se diviser sur les applications ; l'université forme des professionnels par la science ; en ordre principal elle est école de science ; en ordre subsidiaire, si l'on veut, elle rend apte à la fonction sociale. Pour certaines branches, il est clair que l'aptitude immédiate est cultivée hors de l'université : stage d'avocat, de professeur, tandis que le médecin se prépare immédiatement à la clinique. L'enseignement des humanités est purement désintéressé, ne vise qu'à la formation harmonique des facultés, l'enseignement supérieur est à la fois spéculatif et pratique, désintéressé et utilitaire, avant tout, il distribue une large culture scientifique, ouvre les grands horizons, remonte aux sources, communique la méthode et les instruments du savoir, mais il ne peut négliger les buts pratiques vers lesquels se dirigent les élèves, il leur doit une préparation professionnelle indispensable. L'art suprême est de composer ces deux tendances sans sacrifier l'une à l'autre, en maintenant la prépondérance de la fin primordiale. Est-ce que le projet Nolif réalise cet idéal, maintient cette harmonie ? Assure-t-il suffisamment la primauté à la culture générale ? Ne penche-t-il pas avec excès vers l'utilitarisme ?

* * *

Notre Ministre des Sciences et des Arts a pris l'excellente habitude de consulter sur ses réformes les Facultés de l'Etat et les Facultés libres et, à en juger par les consultations des Facultés de philosophie et lettres qui ont été publiées, il aura trouvé là des réponses solidement motivées.

Le projet, comme on le sait, réduit à un an, soit huit mois, et à une épreuve la candidature en philosophie et lettres, et pour cela, supprime les *Notions d'histoire contemporaine*, réduit ou mutile les autres matières d'histoire, le latin, la philosophie et les institutions politiques de Rome, bref, s'inspirant de la méthode dite à tort thémisienne, fait passer sur le programme le rouleau compresseur.

Louvain répond : « En ce qui concerne les branches historique et littéraire, le projet paraît inspiré par des raisons ou des considérations d'utilitarisme, qui font trop bon marché de la culture générale nécessaire, aussi bien à l'étudiant en droit qu'à tout autre ».

Louvain estime que « comprimer l'enseignement des matières philosophiques comme le ferait le projet, c'est leur enlever la valeur formative qu'elles ont toujours eue pour le futur docteur en droit. Cette valeur formative réside dans le raisonnement, la discussion ou l'interprétation et l'explication approfondie des notions et des vérités philosophiques. »

Aux yeux des maîtres de Louvain « le projet semble inspiré par la préoccupation de faciliter aux étudiants de la candidature préparatoire au droit leur passage aux études professionnelles proprement dites, mais il sacrifie de façon malheureuse les intérêts bien compris de ces mêmes étudiants. »

Voilà de l'utilitarisme à rebours ! Vous vous hâtez de faire des avocats et dans votre fébrile empressement, il vous échappe cette évidence : le sens juridique sort comme une fleur de sa tige du sens littéraire, du sens historique et du sens philosophique. Vous affaiblissez, vous exténuez ceux-ci ; vous affaiblissez, vous tuez celui-là !

Liège est plus catégorique encore : « A son avis le projet bouleverse l'économie de la candidature préparatoire au droit, il en compromet la finalité, il la ruine pour la plupart des élèves. »

... Le projet est une illusion ; en réduisant de moitié les ressources déjà tendues du programme, il met en péril pour les meilleurs élèves, et il sacrifie d'avance pour les autres, l'utilité de ces études.

Car, c'est de formation générale qu'il s'agit avant tout ici ; et toute la question des fins respectives de l'enseignement moyen et de l'enseignement supérieur est implicitement tranchée par le projet. D'une part, on estime, semble-t-il, que la formation générale incombe en propre, d'une manière exclusive, à l'enseignement moyen. Il semble, d'autre part, qu'on n'assigne aux études universitaires de Droit d'autre objectif qu'une *spécialisation professionnelle*, procédure ou casuistique, plus poussée. »

Liège, on le voit, met résolument le doigt sur la plaie et s'élève avec énergie au nom de la tradition contre les nouveautés imprudentes.

Bruxelles (Université libre) a donné la consultation la plus remarquable et la plus heureusement formulée.

« L'esprit de la réforme projetée est, quoi qu'on puisse dire, essentiellement utilitaire... Elle comprime et mutilé la préparation générale aux études juridiques. Elle développe la culture spéciale, mais c'est au détriment de la culture générale qui en est la base indispensable et la pierre d'assise nécessaire. Elle surcharge l'édifice, mais en ouvrant de larges brèches dans ses fondations mêmes, ce qui n'est peut-être pas le meilleur moyen d'en assurer la résistance, la stabilité et la durée. »

Bruxelles a ce mot si juste : « Rien de stérilisant comme l'optique rétrécie d'une spécialisation hâtive ». Elle ne peut fournir qu'« des manœuvres intellectuelles ».

Elle rappelle un précédent qui aurait dû éclairer le législateur d'aujourd'hui. En 1890, par un vote de surprise, la Chambre avait adopté, en seconde lecture, la réduction à une épreuve et à une année d'études. Mais elle se ravisa. « Toutes les Universités, constatait à ce propos le Ministre de l'Instruction publique (Devolder), toutes les Facultés de Philosophie, et je crois même pouvoir dire toutes les Facultés de Droit, reconnaissent unanimement que le programme adopté par la nouvelle loi, comporte nécessairement une durée de deux ans ». Et l'honorable M. Woeste, rapporteur de la Commission, lui rendait les armes en ces termes : « Il ne semble pas, en effet, qu'une forte préparation intellectuelle de deux ans soit trop longue pour que le jeune homme puisse aborder avec fruit des études d'un caractère plus pratique, poursuivies directement en vue d'une carrière déterminée. »

Ainsi se retourne leur argument contre les spécialistes du Droit tout prêts, paraît-il, à consentir le sacrifice d'une année de Philosophie pour allonger d'un an les études juridiques : plus vous amplifiez le Droit, plus haut vous voulez faire monter l'édifice, plus solidement en faut-il asseoir les fondations. Les raisons qui ont dicté au législateur de 1890 son vote final, bien loin de perdre de leur valeur, ont accru leur force démonstrative, s'il est vrai surtout que le fléchissement des études moyennes appelle un redressement universitaire.

Gand, enfin, à l'unique exception de M. Pirene, s'est déclaré adversaire de la réduction. « Elle entraînerait, pour la plupart des étudiants, une diminution notable de la culture générale. »

Gand opine judicieusement, à mon avis, que le renforcement des études juridiques, fussent-elles, comme on le propose, étendues à quatre ans, n'entraîne pas du tout, comme contre partie, la mutilation du programme et l'abréviation du temps des études dans la Faculté de Philosophie et Lettres. Est-ce que vraiment les débutants du barreau pâtiraient si gravement d'une année de retard pour leur entrée dans le Temple de Thémis ? Mais est-il nécessaire de recourir à cette mesure qui pourrait, peut-être, tourner au préjudice de l'un et de l'autre ? Je me laisse aisément convaincre par des hommes très entendus, qu'il est possible d'intensifier l'enseignement du Droit en augmentant le

nombre d'heures qui lui sont consacrées sans sortir du cadre des deux ans de doctorat.

L'excès d'utilitarisme, le sentiment de défiance à l'endroit de la culture générale ne se retrouve-t-il pas dans d'autres dispositions du projet ministériel et n'en compromettra-t-il pas le succès auprès des esprits avisés. Le MUSÉE BELGE s'est élevé contre l'idée de disjoindre à l'Université même, la formation scientifique et la préparation professionnelle des futurs professeurs d'athénées, de manière à terminer l'une par un examen d'agrégé et l'autre par un examen de docteur. Les matières obligatoires satisfaisaient aux besoins de l'initiation pédagogique, les matières dites à option, entre lesquelles l'étudiant est obligé de faire son choix, lui permettraient d'approfondir l'étude de telle ou telle branche. Le futur professeur serait d'ailleurs dispensé du titre de « docteur » et l'on fait revivre pour lui celui d'agrégé qu'avait abrogé la loi de 1890.

Le MUSÉE proteste et demande qu'on conserve au doctorat son caractère d'école de science et renvoie à un stage fait à l'athénée même la formation de l'aptitude pédagogique.

Il faut avouer que l'*Exposé des motifs*, allégué un très sérieux argument à l'appui de cette innovation : c'est le fait que le doctorat en philosophie ou en sciences n'est pas une préparation directement adaptée à l'enseignement moyen, il le dépasse trop et n'en épouse pas assez étroitement les réelles exigences. C'est un cas de conflit entre les deux tendances dont je parlais plus haut et il ne m'est pas démontré que la solution du *Projet* soit irréversible.

Je crois qu'il faut réserver plus de sévérité à d'autres dispositions celles qui, dans toutes les candidatures en sciences mathématiques et physiques, physiques et chimiques, géologiques et minéralogiques, en sciences naturelles, géographiques, ou en pharmacie, en sciences naturelles et en médecine, chirurgie et accouchements, réduisent l'enseignement capital de la philosophie à de simples notions de logique, psychologie et morale. Simples notions ! On appréciera le dosage infinitésimal de l'aliment substantiel qui devrait nourrir l'intelligence, on ne pourra déplorer que l'absence chez ceux qui s'adonnent à la science d'une solide formation philosophique. Il n'en est même pas question du tout pour les candidats ingénieurs.

Si maigre est la ration parcimonieusement mesurée à la philosophie les sciences, au contraire, s'épanouissent avec luxuriance dans les programmes renaniens et s'y distribuent dans une belle ordonnance hiérarchique. Par l'heureuse combinaison des cours obligatoires et des cours à option, une table opulente est servie aux convives et leur permettra de suivre leurs goûts particuliers en ajoutant aux plats de résistance les mets favoris, les mets de leur choix.

Avec une sagesse que l'expérience éclaire, le Ministre ne tient pas son œuvre pour définitive et intangible, il ouvre la porte à tous les perfectionnements ultérieurs et réserve au gouvernement le droit de les introduire et d'apporter à la loi toutes modifications utiles après avoir pris l'avis des universités.

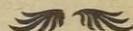
Il appartiendra à la haute assemblée de se rendre un compte exact de cette vaste construction, de propositions majestueuses, que Louvain seul d'ailleurs couronne de son faite, la Faculté théologique. Le premier soin du Sénat doit être d'en affermir les bases, de consolider le assises de la culture générale, de la culture littéraire, historique et philosophique, seule capable d'assurer la durée et la stabilité de l'édifice.

J. SCHYRGENS.



IMPORTANT

Toute demande de changement d'adresse devra dorénavant être accompagnée de 75 centimes en timbres poste, si on désire qu'il y soit donné suite.



FRANCE

Trois extraits intéressants de Ch. Maurras, dans l'ACTION FRANÇAISE :

INSONDABLE BÊTE.

Pour ennuyer les catholiques et pour vexer le Pape, M. Herriot annonce qu'il ne maintiendra plus l'ambassadeur au Vatican. M. Herriot s'arrache un œil ou plutôt il arrache un œil à la France pour affirmer le principe de laïcité.

Il faut décerner une coupe à M. Herriot. Nous n'avions encore rien vu d'aussi bête. La guerre, le traité, les révolutions de la paix avaient fini par mettre à la portée des plus élémentaires badauds cette vérité évidente qu'un ambassadeur sert le pays qui l'accrédite et non le trône auprès duquel il est accrédité. Nous ne rendons pas hommage au principe de germanité quand nous envoyons un ambassadeur à Berlin, mais nous nous occupons d'assurer la prompte exécution de nos propres affaires. Il y avait ainsi intérêt à être représenté auprès du prêtre en vêtements blancs qui préside à la vie intellectuelle et morale de plusieurs centaines de millions d'êtres. Par lui, nous pouvions adoucir, diminuer, résoudre beaucoup de difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises dans le vaste monde. Sans lui, nous serons sans liaison avec beaucoup d'autorités et de majestés. Le problème allemand ne se simplifiera pas, le problème alsacien et lorrain se compliquera. Mais le petit public de quelques cafés de province et de beaucoup de loges éprouvera de la satisfaction. Cela vaut bien le doigt que M. Edouard Herriot vient de s'enfoncer dans l'œil ; s'il y a des frais, ce ne sera pas la République antifrançaise, c'est la France exploitée et opprimée qui les payera.

M. HERRIOT.

Sans pouvoir adhérer aux compliments littéraires que le Temps croit devoir décerner à la pâle et vague déclaration du président du Conseil, car elle est écrite sans nerfs, parce qu'elle a été conçue sans lumière et sans joie, je n'éprouve aucune hésitation à redire qu'Edouard Herriot est un esprit ingénieux à qui le talent de l'expression ne manque certes pas. Que lui manque-t-il donc ? Le mérite ? Non, il a bien travaillé dans le cours de son existence. La fortune ? On s'en passe, même pour apprendre et pour réussir. Alors, quoi ? Je le dirai tout net, par ces temps où l'on essaie de prendre les naïfs au mirage du tout à l'école, et à l'école unique : je ne sais quelle éducation morale paraît avoir manqué à Edouard Herriot, je ne sais quel subtil affinement et quelle politesse profonde du sens de l'honneur, qui n'a rien à voir avec la richesse, que l'école ne donne pas, mais qu'on reçoit ailleurs, généralement au foyer, et que des parents attentifs déposent dans l'esprit, dans le cœur des enfants, ne serait-ce que pour les instruire à se mépriser de mentir. Cette horreur du mensonge, qui produit la délicatesse et la prudence en matière d'affirmation, manque, ce me semble, un peu trop à la page d'écriviture que M. Herriot nous a fait lire hier soir. Il a parlé au petit bonheur, et c'est tout juste s'il a mesuré à quoi il s'engage.

L'AFFAIRE MATTEOTTI.

Bien que nous ayons grande envie de traiter de ridicules chichis maçonniques internationaux ce tapage qu'on mène autour de l'affaire Matteotti, nous n'en ferons rien ; il se peut en effet que le malheureux député socialiste, qui n'est pas retrouvé, soit réellement mort, et nous n'avons pas l'habitude de plaisanter au bord des cercueils. Mieux vaut donner notre attention à la querelle politique ou doctrinale engagée autour de ce mystère, qui est peut-être criminel, qui ne l'est peut-être pas, mais qui, de toute façon, n'est accompagné de tant de cris, de vituperations et de larmes que parce qu'il s'agit d'instituer le procès du fascisme et de la réaction.

Cependant, qu'on le veuille ou non, le fascisme et la réaction apparaissent beaucoup plus honnêtes, je ne dis pas que la révolution russe ou la révolution française, mais qu'un certain régime que nous connaissons bien et qui, naguère florissant, arbora la devise *Ni réaction ni révolution*.

Dans l'espace de quelques jours, à peine les premières constatations faites, le chef du régime fasciste, d'accord avec son roi, vient de balayer une demi-douzaine de hauts fonctionnaires coupables de négligence ou suspects de complicité.

Je demande au public français quelles sanctions ont été prises, chez nous, contre les hauts et bas policiers qui ont trempé dans l'assassinat de Plateau, qui ont négligé de donner à la justice l'adresse de Gohary, qui ont présidé au suicide exprès du même Gohary ou qui ont facilité le déménagement dans l'autre monde du policier Joseph Dumas.

Ces trois cadavres, ces trois enterrements se sont succédé en fort peu de semaines : janvier Plateau, février Gohary, avril Dumas. L'Etat libéral, démocratique et républicain, ne s'en est-il ni ému ni soucieux ? Quelle enquête a-t-il faite ? Quels comptes a-t-il demandés aux machinateurs ténébreux que Chassigneux avait dénoncés, les Guichard, les Dueroq, sans parler de ceux dont on a murmuré les noms ? Bonne et prompt justice dans l'Etat fasciste. Complicité, silence, inertie, dissimulation et couverture du crime au pays de Syveton et d'Almeryda...



RUSSIE

La vie de Tolstoï

D'après l'article de la Comtesse Sofia Tolstoï (1) : « Ma vie intime avec Tolstoï » (traduit du russe par M. A. Pierre) dans la REVUE HEBDOMADAIRE des 10 et 17 mai 1924 :

La Comtesse Sophie Tolstoï est née le 22 août 1844. Son père — de religion luthérienne — était médecin de la Cour. La famille était très nombreuse, la future Comtesse Tolstoï étant la seconde des filles. A l'âge de seize ans, elle passait à l'Université de Moscou un examen pour le brevet d' « institutrice privée », en choisissant comme matières principales les deux langues française et russe. Elle lisait beaucoup aussi pour « parfaire » son éducation.

Le comte Léon (Lev) Tolstoï était depuis l'enfance en relations d'amitié avec la mère de sa future femme. Le 16 septembre 1862, il fit à Sofia-Andréevna une demande de mariage par écrit. Son journal-témoigne qu'il était en effet fort amoureux. Il y écrivait à la date du 13 septembre 1862 : « J'irai demain dès que je serai debout, et je dirai tout ou je me tuerai ». (Voilà ce qui s'appelle ne pas y aller de main morte !). Sofia-Andréevna ne fut fiancée qu'une semaine durant. Le mariage eut lieu le 23 septembre 1862, à l'église « de la Cour » de la Nativité de la Sainte Vierge ; puis l'heureux couple partait pour Iasnaïa Poliana (propriété de Tolstoï à Toula).

La lune de miel terminée, Tolstoï comprit qu'en dehors de la vie conjugale « la chose indispensable pour lui c'était le travail ». Il termine *Polikouchka*, *les Cosaques*, *les Décabristes* — qu'il n'achève pas, — puis aborde *Guerre et Paix*. Il « lisait extraordinairement bien, quand il n'était pas trop ému » ; aussi faisait-il souvent à sa famille et à ses amis la lecture à haute voix.

Les premières années l'existence du couple à Iasnaïa Poliana fut « très recluse ». Sofia-Andréevna et Lev-Nicolaïévitch jouaient parfois à quatre mains jusqu'à une heure avancée de la nuit. Sofia-Andréevna recopiait avec joie ce chef-d'œuvre qu'est *Guerre et Paix*. Souvent, dit-elle, « en recopiant, je m'arrêtai perplexe, et je ne comprenais pas pourquoi il avait corrigé et supprimé des choses qui me paraissaient si belles, et j'étais pleine de joie quand il rétablissait ce qui avait été biffé ». La comtesse finit par prendre grand goût à ces copies. Il lui arrivait parfois de demander à son mari « de supprimer tout ce qui ne me paraissait pas assez convenable pour la jeunesse », et le grand écrivain obtempérait généralement à ses demandes. Quand il lui arrivait de se sentir abattu et désenchanté ou d'inter-

(1) « Tolstaïa », lisons-nous dans l'en-tête ; mais je prends la grande liberté de rendre au nom de la Comtesse (née Behrs, ce qu'elle oublie de mentionner) sa forme, pour ainsi dire, primitive. Les Edouardovna, Anna Pavlova, etc., nous sont connues, il est vrai, mais ce sont... des danseuses. Ou je me trompe fort ou l'usage veut qu'à cette bizarre exception près, le féminin des noms russes soit dans la transcription française identique au masculin. Implacable je débaptise donc la Comtesse « Tolstaïa » en Comtesse « Tolstoï ».

rompre son œuvre, Sofia-Andréevna en éprouvait un vif chagrin et faisait tout en son pouvoir pour remonter son mari et le pousser à recommencer à travailler.

Guerre et Paix fut imprimé pour la première fois en 1869 ; la première traduction française fut faite par la Princesse Paskiévitich.

Ce fut le 19 mars 1872 que Tolstoï, sous l'impression d'une phrase de Pouchkine dans une de ses œuvres secondaires, commença cet autre chef-d'œuvre : *Anna Karénine*. Les conditions dans lesquelles ce roman fut écrit étaient bien plus pénibles que celles qui avaient présidé à l'entantement de *Guerre et Paix*. Trois de leurs enfants « et deux tantes » étaient morts, et Sofia-Andréevna était sérieusement malade et Lev-Nikolaïévitch très inquiet.

Après *Anna Karénine*, Tolstoï, voulant « purifier la littérature populaire », écrivit une série de récits et de « légendes » qui eurent un énorme succès.

Au commencement de leur vie conjugale les Tolstoï eurent peu de visiteurs à Iasnaïa Poliana : le comte Sollogoub, écrivain de talent, le poète Fet (pseudonyme de Tchénine), et plus tard ce furent Tourguénef, Strakhov (critique connu) ; à Moscou : Répine, Gay, Sérov et bien d'autres. Sofia-Andréevna a malheureusement très peu noté les événements et les entretiens de cette période qu'elle qualifie de particulièrement heureuse.

La comtesse a eu beaucoup d'enfants ; treize sont vivants. Les parents se consacraient beaucoup à leur instruction ; et Tolstoï apprit, par exemple, lui-même le grec à son fils aîné, Serge. Celui-ci entra à l'Université en 1881, époque à laquelle les Tolstoï allèrent passer pour la première fois l'hiver à Moscou. Ils firent entrer d'autres de leurs enfants dans divers collèges et écoles ; et ce fut Lev-Nikolaïévitch qui mena sa fille Tatiana à son premier bal costumé (chez les Olsoufiéff), Sofia-Andréevna étant indisposée. Mais Tolstoï ne pouvait se faire à la vie urbaine (rendue pourtant inévitable par la nécessité de donner l'éducation à ses enfants), après dix-neuf années de séjour ininterrompu à Iasnaïa Poliana. Il souffrait — et sa femme avec lui.

Ce fut à la fin des années « 70 » et au début des années « 80 » que s'opéra en lui cette révolution intérieure, cette aspiration à une autre vie plus spirituelle et plus simple, qui ne devait plus le quitter. L'éloignement de Tolstoï de l'Église orthodoxe date à peu près de la même époque. L'enseignement religieux donné à ses enfants le poussa à s'éloigner d'eux aussi. Et peu à peu un fossé se creusa entre le mari et la femme. Ce n'est pas que Sofia-Andréevna se fût éloignée moralement de Lev-Nikolaïévitch : c'était ce dernier qui se retirait de plus en plus. La jalousie s'en mêla aussi : mari et femme étaient tous deux « ardents et passionnés » ; et voilà que vers la fin de leur vie commune la comtesse s'aperçut soudain « que l'âme de mon mari, si ouverte pour moi durant tant d'années, s'était fermée pour moi et s'était ouverte pour un être étranger (1) sans aucun retour et sans aucune raison apparente ».

Peu à peu l'esprit de négation des religions existantes, du progrès, de la science, de l'art, de la famille, de tout ce que l'Humanité a créé depuis des siècles, devenait de plus en plus puissant chez Tolstoï, et il s'assombrissait davantage de jour en jour. « On eût dit que son regard intérieur ne voyait plus que le mal et les souffrances des hommes, et que tout ce qui est beau, bon, joyeux, avait disparu pour lui. » La vie commune devenait de plus en plus difficile. Pour se consoler, Sofia-Andréevna s'adonnait à son tour à la littérature. A deux reprises : en 1884 et en 1897, Tolstoï fit le geste de « s'en aller ». Dans l'automne de 1897, il donna à Sofia-Andréevna pleins pouvoirs pour la gestion de toutes ses affaires, y compris l'impression de ses œuvres ; il voulut même lui abandonner toute sa fortune, y compris ses droits d'auteur, obsédé qu'il était par l'idée que la propriété est un mal ; mais Sofia-Andréevna refusa en pleurant. Pourtant, quelques années plus tard, elle consentait à un partage général. A cette occasion, Tolstoï renonça entièrement aux droits d'auteur sur ses œuvres d'après 1881 ; pour les œuvres antérieures, il conserva les droits pour lui jusqu'à la fin de ses jours. Le partage était terminé en 1891.

En 1891 toute la famille Tolstoï s'adonna avec passion à l'œuvre de secours au peuple russe atteint par la famine ; au début, cette œuvre semblait donner à Lev-Nikolaïévitch une profonde satisfaction, mais bientôt la désillusion survint, et il se mit à rêver d'un ne sait quel « exploit » par lequel il devait effacer le péché de sa vie soi-

(1) Allusion à Tchertkov, ami et confident des dernières années de Tolstoï.

disant luxueuse. Cette aide aux affamés faillit coûter la vie à l'un de ses fils Tolstoï Lev (1), qui manqua de mourir du typhus dans la province de Samara. Il se rétablit, mais en 1895, le Benjamin de famille, Vanitchka (Jean), mourait à l'âge de sept ans.

Les chefs-d'œuvre de la musique ne contribuèrent pas peu à adoucir le chagrin de la mère.

Après la mort de Vanitchka, l'ancienne vie de famille ne reprit plus. Les aînés des enfants se mariaient, l'un après l'autre. La maison vidait. Une maladie que fit Tolstoï le força, en 1901, à partir pour Crimée ; et il fut décidé qu'on habiterait dorénavant Iasnaïa Poliana. La comtesse, entre autres choses, s'y adonna à la peinture.

En 1906 elle eut une douloureuse opération ; deux mois après elle perdait sa fille favorite Macha (Marie). Ce malheur eut pourtant pour conséquence de rapprocher pour quelque temps le mari et la femme. Cependant, des influences étrangères intervenaient de plus en plus dans leur existence. Celui qui personnifiait le plus ces influences, Tchertkov, eut assez d'empire sur le grand écrivain pour lui faire rédiger et recopier de sa main, assis sur un tronc d'arbre, dans la forêt un testament tenu secret et daté du 23 juillet 1910.

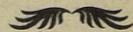
Une vraie « atmosphère de complot » se forma dès lors autour de Tolstoï : lettres reçues clandestinement, rendez-vous secrets dans la forêt. Sofia-Andréevna avait beau lutter contre cet état de chose elle n'y pouvait rien. Son mari la menaçait de plus en plus souvent de quitter la maison et finit par mettre ses menaces à exécution. Nul ne sait la vraie raison de cette fuite. Désespérée, Sofia-Andréevna voulut tenter à ses jours, mais on eut le temps de la retirer de l'étau où elle s'était précipitée. Les soins de ses enfants lui permirent de remettre après cinq jours de souffrances ; puis elle partit pour Aspovo, pour tenter de rejoindre son mari qui s'y était réfugié. On s'attendait à ce que ceux qui entouraient Tolstoï empêchèrent celle qui avait été sa compagne fidèle durant quarante-huit ans de le voir, alors qu'il mourait. On ne dit même pas au moribond qu'elle était arrivée.

L'enterrement eut lieu à Iasnaïa Poliana, au milieu d'une grande affluence. Dès le lendemain, la comtesse contractait une congestion pulmonaire et gardait le lit pendant dix-huit jours (2).

(1) Celui-là même dont j'ai parlé dans cette *Revue*, à propos de *Souvenirs sur le Tsar Nicolas II*.

(2) Ce récit est daté du 18 octobre 1913. La comtesse Sofia-Andréevna a vécu assez longtemps pour voir la Révolution russe et le Bolchévisme. Iasnaïa Poliana a été naturellement « nationalisée », mais les maîtres de la Russie ont autorisé les membres de la famille Tolstoï à y habiter. La veuve de l'auteur d'*Anna Karénine* est morte il y a quelque temps.

Cte P.



Catholiques Belges

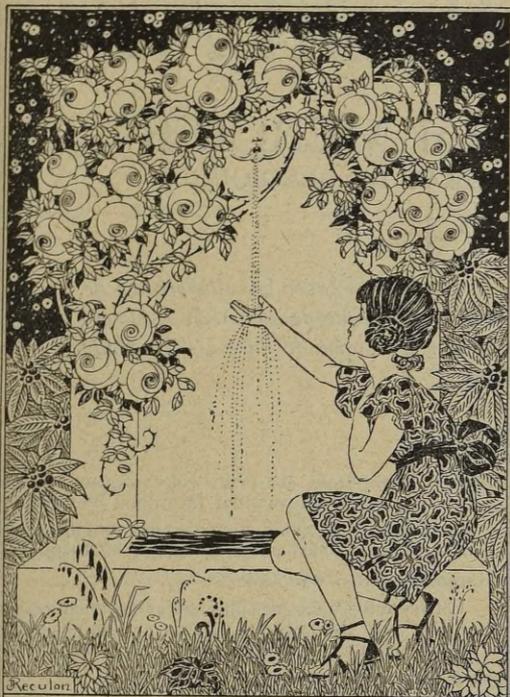
soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

ABONNEZ-VOUS à la

*Revue Catholique
des idées et des faits*

la plus importante revue belge
renseignant sur tous les problèmes
religieux, politiques, sociaux,
littéraires, artistiques.



EAU DE COLOGNE
IMPERIALE
*Rafraichit comme une source
 aux parfums de fleurs*
 PARFUMERIE - BOLDOOT - BRUXELLES

MARCHAND TAILLEUR

COSTUMES

DE

SOIRÉES

ET DE

CÉRÉMONIES

MAISON

L. DUPAIX

50, rue du Marais, Bruxelles

Maison du Lynx

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie - Optique - Jumelles

Baromètres - Faces à main

Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
 de Messieurs les Médecins-Oculistes

CHAUSSURES

GRAND CHOIX - GARANTIES SUR FACTURE

Meilleures marques d'Iseghem



MAISON H. BOURDOUX

68, rue du Brabant, 68

BRUXELLES-NORD

LA PARTIE DE TENNIS CHEZ VOUS ?

"TAB-TEN"

VÉRITABLE JEU DE TENNIS EN MINIATURE

POUR LES FAMILLES, ÉCOLES,
 INSTITUTIONS, CLUBS, ETC.

S'INSTALLE EN PLEIN AIR OU A L'INTÉRIEUR

JEU COMPLET FRS 480
 AVEC ACCESSOIRES

PROSPECTUS & RENSEIGNEMENTS CHEZ :

W. H. SMITH & SON

ENGLISH BOOKSHOP

78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES
 TÉL. : 262.83

ORFÈVRERIE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET
 DORÉE - ORFÈVRERIE D'AR-
 GENT - SERVICES DE TABLE

- SERVICES A THÉ -

- SURTOUT CANDÉLABRES -
 CADEAUX ET CORBEILLES

DE MARIAGE

- COUPES DE SPORTS -



MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVÊQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
 - a) Les Evêques et les Evêchés ;
 - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures).*
 - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc.
6. — Hommage à Son Eminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction de plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ deux cents pages, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. et Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial, sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Édition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin levant et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera tiré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.



N. B. — Le nouveau numéro
du Téléphone est : 122,51

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Medailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

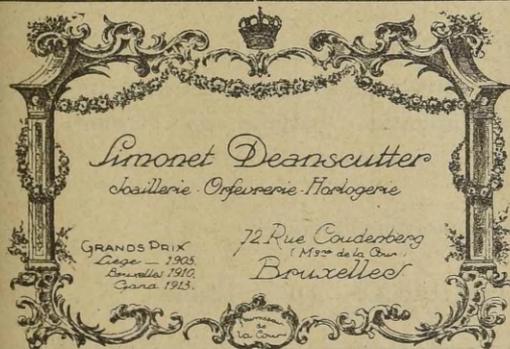
Maison fondée en 1877

Téléphone 3008

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous
nos Gramophones et Disques

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues
et l'adresse du revendeur le plus proche**Cie française du Gramophone**BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer
42, Place de Meir. - Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1873

-: **François VAN NES** Successeur :-

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE

FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRÉS

CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Soleil ou pluie
"NUGGET"
lait**"NUGGET" POLISH**

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

Rue de l'Ecuyer, 41-43, BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
 TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
 CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
 : : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défont à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS